



# Assemblée générale

Distr. générale  
8 avril 2015  
Français  
Original : anglais

Soixante-dixième session

## Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017\*\*

### Titre V

### Coopération régionale pour le développement

### Chapitre 21

### Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes

[Programme 18 (plan-programme biennal pour la période 2016-2017)]\*\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	3
Orientation générale . . . . .	4
Vue d'ensemble des ressources . . . . .	8
Autres éléments d'information . . . . .	13
A. Organes directeurs . . . . .	14
B. Direction exécutive et administration . . . . .	17
C. Programme de travail . . . . .	22
Sous-programme 1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales . . . . .	23
Sous-programme 2. Production et innovation . . . . .	28
Sous-programme 3. Politiques macroéconomiques et croissance . . . . .	33
Sous-programme 4. Financement du développement . . . . .	36

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (25 novembre 2015).

\*\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/70/6/Add.1](#).

\*\*\* [A/69/6/Rev.1](#).



---

Sous-programme 5. Développement social et égalité sociale . . . . .	39
Sous-programme 6. Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional. . . . .	44
Sous-programme 7. Population et développement . . . . .	48
Sous-programme 8. Développement durable et établissements humains . . . . .	52
Sous-programme 9. Ressources naturelles et infrastructures . . . . .	56
Sous-programme 10. Planification de l'administration publique . . . . .	60
Sous-programme 11. Statistiques. . . . .	64
Sous-programme 12. Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine . . . . .	69
Sous-programme 13. Activités sous-régionales dans les Caraïbes . . . . .	74
Sous-programme 14. Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales. . . . .	79
D. Appui au programme . . . . .	82
<b>Annexes</b>	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017 . . . . .	86
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle . . . . .	88
III. Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017. . . . .	89

## Vue d'ensemble

Tableau 21.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2014-2015	114 050 000
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	(736 700)
Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	120 600
Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(485 400)
Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(872 500)
Variation	(1 974 000)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2015-2016 <sup>a</sup>	112 076 000

<sup>a</sup> Aux taux révisés de 2014-2015.

Tableau 21.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2014-2015	488	1 SGA, 2 D-2, 13 D-1, 30 P-5, 62 P-4, 60 P-3, 49 P-2/1, 4 G(AC), 264 AL, 3 AN
Reclassements	1	1 P-4 reclassé au niveau P-5 à la composante direction exécutive et administration
Suppressions	(1)	AL relevant de la composante appui au programme
Transferts		1 AL transféré au sein de la composante direction exécutive et administration
		1 P-3 relevant de la composante appui au programme (Groupe de la gestion des projets) transféré à la composante direction exécutive et administration (Division des opérations et de la planification des programmes)
		1 P-5 relevant du sous-programme 3 (Montevideo) transféré au sous-programme 3 (Santiago)
		1 AL relevant de la composante appui au programme transféré au sous-programme 3
		1 P-4 relevant du sous-programme 3 (Brasilia) au sous-programme 3 (Montevideo)
		1 P-2 transféré au sein de la composante appui au programme, de la Section de l'informatique à la Division des publications et des services Web
		1 AL transféré de la composante direction exécutive et administration (Groupe de l'information) à la composante appui au programme (Division des publications et des services Web)
		1 AL transféré au sein de la composante appui au programme, des services d'appui généraux à la Division des publications et des services Web

	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>
		1 AL transféré au sein de la composante appui au programme, de la Section des services financiers à la Section de l'informatique
	10	1 P-4 relevant du sous-programme 3 transféré au sous-programme 13
Postes proposés pour l'exercice biennal 2016-2017	487	1 SGA, 2 D-2, 13 D-1, 31 P-5, 61 P-4, 60 P-3, 49 P-2/1, 4 G(AC), 263 AL, 3 AN

### **Orientation générale**

- 21.1 L'objectif général de ce programme est de promouvoir un développement économique et social écologiquement viable en Amérique latine et dans les Caraïbes au moyen de la coopération internationale, en menant des activités de recherche appliquée et des analyses comparatives des mécanismes de développement et en fournissant des services de coopération aux niveaux normatif, opérationnel et technique.
- 21.2 Le programme, dont l'exécution incombe à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), découle de la résolution 106 (VI) du Conseil économique et social, par laquelle le Conseil a créé la Commission afin qu'elle contribue au développement social et économique de la région, coordonne les mesures adoptées à cette fin et œuvre à resserrer les relations économiques des pays de la région, tant entre eux qu'avec les autres régions et pays du monde. En 1996, dans sa résolution 553 (XXVI), la Commission a décidé, notamment, de collaborer avec les États Membres à une analyse globale des processus de développement axée sur l'élaboration, l'évaluation et le suivi des politiques publiques et la prestation de services opérationnels dans les domaines de l'information spécialisée, des services consultatifs, de la formation et du soutien à la coopération régionale et internationale.
- 21.3 La Commission continuera de s'attacher à concrétiser les grands objectifs communs à toutes les commissions régionales, de concourir à l'exécution du programme de développement de l'Organisation des Nations Unies, d'encourager l'intégration économique aux échelons sous-régional et régional, de promouvoir la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et la réalisation des objectifs convenus sur le plan international qui y sont fixés (une fois qu'ils auront été approuvés par l'Assemblée générale) et de favoriser le développement durable en aidant les pays de la région à combler les écarts qui existent entre eux ainsi que le fossé qui les sépare des pays industrialisés sur les plans économique, social et environnemental.
- 21.4 Pour atteindre ces objectifs, la Commission continuera de répondre aux besoins des pays de la région : elle facilitera, en sa qualité d'instance régionale, la recherche d'un consensus sur le plan régional, contribuera à la formulation des politiques publiques visant à relever les défis auxquels la région fait face, mènera et promouvra un dialogue multilatéral, partagera ses connaissances et créera des réseaux aux niveaux mondial, régional et sous-régional. En outre, elle favorisera la coopération intrarégionale et interrégionale en menant des initiatives coordonnées avec d'autres commissions régionales et en collaborant avec d'autres organisations régionales, en particulier les organismes des Nations Unies.
- 21.5 La stratégie d'ensemble élaborée par la Commission pour atteindre les objectifs du programme

*Note* : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : ACM = agent des corps de métier, G = agent des services généraux, G(1°C) = agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe), G(AC) = agent des services généraux (Autres classes), SSG = sous-secrétaire général.

s'articule autour de 14 sous-programmes interdépendants et complémentaires, qui seront exécutés selon une démarche intégrée et pluridisciplinaire. Des efforts tout particuliers ont été faits pour que la stratégie de transversalisation de la problématique hommes-femmes de la Commission soit systématiquement prise en considération dans le plan-programme biennal actuel. Au cours de la période biennale, la Commission continuera à veiller à ce que la stratégie complète utilement les travaux de fond de l'ensemble de ses divisions et bureaux ayant défini des objectifs et des indicateurs de suivi en ce qui concerne la problématique hommes-femmes.

- 21.6 Les principaux axes directeurs et l'orientation globale du cadre stratégique pour 2016-2017 s'inspirent des objectifs de développement convenus au niveau international à l'occasion des conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire et le Document final du Sommet mondial de 2005, le Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe), ainsi que des nouveaux objectifs de développement durable définis dans le programme de développement pour l'après-2015 (une fois qu'ils auront été approuvés par l'Assemblée générale).
- 21.7 La croissance économique qu'a connue la région Amérique latine et Caraïbes entre 2003 et 2011 a permis à celle-ci de sortir du marasme qu'avait entraîné la crise de la dette du début des années 80. Entre 2003 et 2011, après le « quinquennat perdu » (1998-2002), la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont enregistré leur plus fort taux de croissance depuis les années 60, affichant des chiffres supérieurs à la moyenne mondiale et à ceux des pays développés. Il s'est ensuivi une nette amélioration des conditions de vie de la population de la région, confirmée par les indicateurs sociaux et ceux relatifs au marché du travail. Outre que le chômage et la pauvreté, y compris la pauvreté extrême, ont reculé, pour la première fois depuis plusieurs décennies, une fraction non négligeable des pays de la région ont obtenu des résultats positifs en ce qui concerne la répartition des revenus. Cette période a également été marquée par une relative stabilité macroéconomique, avec une croissance assortie d'un taux moyen annuel d'inflation à un seul chiffre, malgré la flambée des cours internationaux du pétrole et des denrées alimentaires et autres produits de base. La plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont pu tirer parti du contexte extérieur favorable, associant à la croissance économique un excédent budgétaire et une diminution de la dette extérieure.
- 21.8 Le comportement des économies de la région après 2003 peut s'expliquer par des facteurs aussi bien internes qu'externes. À l'échelle régionale, plusieurs mesures propres à une évolution relativement équilibrée des variables macroéconomiques majeures ont été prises. Sur le front extérieur, une amélioration des termes de l'échange a profité aux pays exportateurs de produits de base, l'investissement direct étranger a progressé, l'accès au financement international s'est fluidifié et les rentrées de devises ont augmenté grâce au tourisme et aux transferts de fonds effectués par les travailleurs migrants. Cette combinaison de facteurs, si elle n'a pas empêché les revers et changements soudains de situation, comme on l'a vu lors de la crise internationale de 2008-2009, a néanmoins permis de prévenir ou d'atténuer certaines difficultés de longue date concernant les comptes extérieurs, en particulier pour les économies reposant sur l'exportation de ressources naturelles.
- 21.9 Cependant, les taux de croissance et les résultats économiques ont considérablement varié d'une sous-région à l'autre dans la zone Amérique latine et Caraïbes en raison : a) de différents degrés d'intégration au système financier mondial, et donc d'exposition et de vulnérabilité aux cycles financiers de pays clefs; b) de l'exposition au cycle réel des économies des pays développés, en particulier les États-Unis d'Amérique (notamment dans le cas du Mexique et des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes); c) de l'incidence de la fluctuation du cours international des produits de base sur les termes de l'échange; d) des différences entre la situation de départ et le contexte

institutionnel des différents pays et les politiques adoptées par chacun. Cela explique la variété des politiques adoptées en matière d'investissements et d'exportations et la mesure inégale dans laquelle, d'un pays à l'autre, les politiques ont permis de dynamiser le reste de l'économie et donc de faire augmenter le produit intérieur brut (PIB).

- 21.10 Toutefois, les difficultés structurelles qui pèsent sur les économies de la région, risquant de compromettre leur performance, appellent à une certaine prudence. La région demeure l'héritière d'un système perpétuant les inégalités et l'exclusion. Les écarts de productivité restent figés et, dans les secteurs à faible productivité, la mobilité sociale est toujours limitée pour certains groupes (en particulier les femmes appartenant à un milieu socioéconomique défavorisé). Bien que la fécondité diminue, ce qui pourrait entraîner une amélioration des conditions de vie de certaines familles, qui auront moins de charges à assumer, elle est particulièrement élevée dans les ménages pauvres, en particulier chez les adolescentes issues de secteurs vulnérables de la population; l'exclusion se perpétue ainsi de génération en génération. Les pays ayant bénéficié de l'envolée des prix des produits de base sont très exposés au risque d'une éventuelle dégradation, voire d'une inversion, des termes de l'échange. Cela étant, même si les facteurs externes restaient favorables, il y aurait lieu de s'inquiéter de la tendance à un retour vers la dépendance de la production et des exportations à l'égard des matières premières et des produits de base.
- 21.11 Dans le même temps, une nouvelle géographie mondiale se met en place, invitant à repenser les alliances stratégiques et à accorder une plus grande importance aux relations Sud-Sud. Il faudra ainsi surmonter de nouvelles difficultés de développement et notamment formuler des positions régionales et les coordonner avec celles d'autres régions en développement afin de pouvoir faire face à des problèmes mondiaux de grande envergure, comme les changements climatiques, qui exigent, de la part de la région et du monde en général, des stratégies globales visant à bâtir des économies émettant peu de carbone et ne gaspillant pas d'énergie capables de garantir la sécurité dans les domaines de l'eau, de l'alimentation et du climat et d'assurer la protection des populations.
- 21.12 Les principaux enseignements tirés de l'expérience des dernières années montrent que les pays de la région doivent continuer à appliquer des politiques macroéconomiques prudentes et à améliorer leur gestion macroéconomique, continuer de renforcer la viabilité des finances publiques et du commerce extérieur et renforcer la gestion macroprudentielle des flux financiers et du crédit. Il leur faut, dans le même temps, maintenir les efforts faits en faveur de l'action sociale et de l'investissement public et adopter des politiques générales basées sur le comportement à long terme des variables économiques, indépendamment de leur stabilité nominale.
- 21.13 Afin de surmonter les obstacles qui se dressent dans un contexte économique international en pleine mutation, la CEPALC propose depuis 2010 de mettre la notion d'égalité au cœur de toutes les grandes décisions de politique générale. L'égalité suppose que tous ceux qui travaillent dans les secteurs de production aient accès à des possibilités de formation, au progrès technique, à de multiples perspectives d'emploi et à la protection sociale, autant d'éléments qu'il faut donc intégrer dans le tissu social. Pour lutter contre les inégalités, combler les écarts et transversaliser la problématique hommes-femmes et les questions de l'égalité ethnique et raciale, il est indispensable de proposer des débouchés de qualité dans le cadre d'une démarche axée sur les droits. La région doit rompre avec les modèles de production axés sur des avantages relatifs qui n'ont pas évolué et chercher à développer leurs atouts dans des secteurs plus dynamiques à fort contenu de connaissances, en mettant l'accent sur le progrès technique.
- 21.14 Le progrès technique doit se répandre dans la région et permettre de diversifier les moyens de production et de créer un plus grand nombre d'emplois de qualité. C'est pourquoi la Commission prône la mise en place de politiques industrielles qui facilitent la modification structurelle de l'économie, à savoir sa diversification et son ouverture à des secteurs à plus forte valeur ajoutée.

L'État doit jouer un rôle de premier plan à cet égard en stimulant les synergies entre les politiques macroéconomiques et l'action menée dans les domaines industriel et social. Il faut établir une nouvelle relation entre État, marché et société et l'assortir d'un pacte budgétaire et d'un pacte social pour en asseoir la légitimité. Le changement structurel découle d'une décision politique ayant des conséquences à long terme, qui doit être prise dans le contexte de pactes sociaux permettant à la fois d'assurer la continuité et d'innover, tout cela dans le cadre défini par les institutions démocratiques.

- 21.15 Pour relever les défis susmentionnés, la Commission continuera, en 2016-2017, d'axer son programme de travail sur les priorités suivantes :
- a) Améliorer la stabilité macroéconomique et renforcer les politiques de réduction de la vulnérabilité et d'atténuation des effets des crises économiques et financières;
  - b) Faire en sorte que les pays de la région aient davantage accès au financement du développement et renforcer l'architecture financière aux niveaux mondial, régional et national;
  - c) Accroître le potentiel de production de la région et améliorer sa productivité de manière à se rapprocher des pays plus avancés, l'accent étant mis en particulier sur l'innovation et les nouvelles technologies;
  - d) Améliorer le positionnement de la région dans l'économie internationale en favorisant les échanges ainsi que l'intégration et la coopération régionales;
  - e) Promouvoir un pacte social et un pacte fiscal afin d'améliorer l'égalité sociale, de réduire les risques sociaux et de renforcer la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les politiques publiques;
  - f) Promouvoir la réalisation des nouveaux objectifs de développement durable convenus au niveau international (une fois qu'ils auront été approuvés par l'Assemblée générale) et des stratégies et politiques en découlant, notamment les mesures et programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie et de lutte contre les effets des changements climatiques, compte tenu des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable;
  - g) Renforcer la gestion publique afin de consolider le rôle de l'État au XXI<sup>e</sup> siècle, en particulier au moyen de l'adoption de politiques budgétaires progressistes et soucieuses de l'environnement;
  - h) Renforcer les institutions qui s'occupent de la gestion des questions transfrontières et de la fourniture de biens publics mondiaux sur le plan régional.
- 21.16 À cette fin, la Commission mettra l'accent sur l'analyse, l'élaboration de normes, la mobilisation et le renforcement des capacités, en vue d'améliorer les stratégies et politiques publiques de développement durable et de faciliter le suivi continu de leur application dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Les services opérationnels qu'elle fournira dans des domaines comme l'information spécialisée, la coopération technique et la formation favoriseront la coopération, la création de réseaux et l'échange de bonnes pratiques aux échelons sous-régional, régional et interrégional, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud.
- 21.17 La Commission continuera d'assurer le suivi complet et intégré des décisions issues des sommets internationaux d'un point de vue régional, en particulier celles issues de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et s'emploiera à aligner les activités menées au niveau régional sur le programme de développement pour l'après-2015 (une fois ce dernier approuvé par l'Assemblée générale). Pour ce faire, elle jouera un rôle encore plus actif dans l'organisation des activités du mécanisme de coordination régionale, qui coordonne le programme de travail de toutes

les institutions spécialisées et de tous les fonds et programmes des Nations Unies dans la région et fait rapport au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale. La Commission continuera de s'employer activement à renforcer la coordination sur les questions de fond entre toutes les entités membres du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales.

- 21.18 La Commission poursuivra sa collaboration avec les institutions de Bretton Woods, en particulier le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, ainsi qu'avec les institutions interaméricaines et ibéro-américaines, notamment l'Organisation des États américains (OEA), la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Secrétariat général ibéro-américain.
- 21.19 En outre, la Commission resserrera encore sa collaboration avec des mécanismes régionaux comme la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'Association latino-américaine d'intégration, le Marché commun du Sud (MERCOSUR), le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) et l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique. Elle renforcera également sa collaboration avec les associations du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et les milieux universitaires, afin de promouvoir la concertation et d'associer ces entités à la réalisation des objectifs de développement durable.

### **Vue d'ensemble des ressources**

- 21.20 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élèvent à 112 076 000 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 1 974 000 dollars (soit 1,7 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2014-2015. La variation des ressources demandées découle des quatre facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables; b) de nouveaux mandats et transferts entre les composantes; c) les gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale; et d) les nouvelles réductions découlant de ladite résolution. Les réductions proposées ne compromettent pas l'exécution intégrale et efficace des mandats.
- 21.21 Les variations découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale sont liées au projet de geler le recrutement à des postes permanents, ainsi qu'à la réduction des dépenses afférentes aux objets de dépense autres que les postes prévues pour l'exercice biennal 2016-2017.
- 21.22 Les réductions proposées dépendront des effets qu'aura le déploiement d'Umoja (Démarrage et Extension 1) d'ici à la fin de 2015. Comme il est trop tôt pour déterminer précisément quels seront ces effets, les réductions proposées sont fermes d'un point de vue financier mais non du point de vue opérationnel. Les détails concernant le gel des postes et le réaménagement des fonctions et des attributions qui résultera de ce gel et de la suppression de postes ne seront déterminés qu'en 2016-2017, lorsque les répercussions de la mise en service d'Umoja seront mieux connues.
- 21.23 La répartition des ressources prévues est indiquée dans les tableaux 21.3 à 21.5 ci-après.

Tableau 21.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

	Variation										
	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet- report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Total	Pourcen- tage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
A. Organes directeurs	1 374,3	1 442,5	–	97,1	(83,9)	–	13,2	0,9	1 455,7	78,7	1 534,4
B. Direction exécutive et administration	10 312,2	7 379,2	–	158,9	(39,0)	–	119,9	1,6	7 499,1	168,9	7 668,0
C. Programme de travail											
1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	5 653,0	5 985,1	–	–	–	–	–	–	5 985,1	99,9	6 085,0
2. Production et innovation	5 596,1	5 795,0	(276,5)	–	(10,0)	–	(286,5)	(4,9)	5 508,5	56,4	5 564,9
3. Politiques macroéconomi- ques et croissance	7 405,8	6 973,3	–	(161,6)	(274,6)	–	(436,2)	(6,3)	6 537,1	79,4	6 616,5
4. Financement du développement	1 841,6	1 841,9	–	–	(4,0)	–	(4,0)	(0,2)	1 837,9	19,9	1 857,8
5. Développement social et égalité sociale	5 232,3	4 381,4	–	–	–	–	–	–	4 381,4	43,2	4 424,6
6. Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional	2 586,7	2 087,6	–	–	–	–	–	–	2 087,6	24,6	2 112,2
7. Population et développement	4 128,8	3 459,6	–	(0,1)	–	–	(0,1)	–	3 459,5	53,1	3 512,6
8. Développement durable et établissements humains	4 778,2	4 570,3	(221,8)	–	(15,0)	–	(236,8)	(5,2)	4 333,5	37,8	4 371,3
9. Ressources naturelles et infrastructures	4 381,5	4 205,2	–	–	(8,0)	–	(8,0)	(0,2)	4 197,2	51,8	4 249,0
10. Planification de l'administration publique	3 552,4	2 088,0	–	–	–	–	–	–	2 088,0	44,9	2 132,9
11. Statistiques	6 034,1	5 579,0	(238,4)	–	(10,9)	–	(249,3)	(4,5)	5 329,7	94,4	5 424,1
12. Activités sous- régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine	8 719,0	9 349,8	–	–	(20,0)	–	(20,0)	(0,2)	9 329,8	328,6	9 658,4
13. Activités sous- régionales dans les Caraïbes	6 203,3	7 153,5	–	302,0	(15,0)	–	287,0	4,0	7 440,5	290,8	7 731,3

**Titre V Coopération régionale pour le développement**

	Variation										
	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet- report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Total	Pourcen- tage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
14. Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales	-	498,9	-	-	(5,0)	-	(5,0)	(1,0)	493,9	12,8	506,7
<b>Total partiel, C</b>	<b>66 112,6</b>	<b>63 968,6</b>	<b>(736,7)</b>	<b>140,3</b>	<b>(362,5)</b>	<b>-</b>	<b>(958,9)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>63 009,7</b>	<b>1 237,6</b>	<b>64 247,3</b>
D. Appui au programme	44 607,6	41 259,7	-	(275,7)	-	(872,5)	(1 148,2)	(2,8)	40 111,5	1 442,3	41 553,8
<b>Total partiel, 1</b>	<b>122 406,7</b>	<b>114 050,0</b>	<b>(736,7)</b>	<b>120,6</b>	<b>(485,4)</b>	<b>(872,5)</b>	<b>(1 974,0)</b>	<b>(1,7)</b>	<b>112 076,0</b>	<b>2 927,5</b>	<b>115 003,5</b>

**2) Ressources extrabudgétaires**

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (montant estimatif)	2016-2017 (montant prévu)
B. Direction exécutive et administration	1 129,7	1 207,0	1 207,0
C. Programme de travail	24 156,9	22 902,7	23 411,4
D. Appui au programme	816,9	890,5	890,5
<b>Total partiel, 2</b>	<b>26 103,5</b>	<b>25 000,2</b>	<b>25 508,9</b>
<b>Total</b>	<b>148 510,2</b>	<b>139 050,2</b>	<b>140 512,4</b>

**Tableau 21.4 Postes**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires							
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires		Total	
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>										
SGA	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1
D-2	2	2	-	-	-	-	-	-	2	2
D-1	13	13	-	-	-	-	1	1	14	14
P-5	30	31	-	-	-	-	3	3	33	34
P-4/3	121	120	1	1	-	-	4	4	126	125
P-2/1	49	49	-	-	-	-	1	1	50	50
<b>Total partiel</b>	<b>216</b>	<b>216</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>226</b>	<b>226</b>

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires								
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires		Total		
	2014-2015	2016-2017	2014-2015	2016-2017	2014-2015	2016-2017	2014-2015	2016-2017	2014-2015	2016-2017	
<b>Agents des services généraux</b>											
Autres classes	4	4	–	–	–	–	–	–	–	4	4
<b>Total partiel</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Catégories diverses</b>											
Agents locaux	263	263	1	–	–	–	33	31	297	294	
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	3	–	–	–	–	–	–	3	3	
<b>Total partiel</b>	<b>266</b>	<b>266</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>33</b>	<b>31</b>	<b>300</b>	<b>297</b>	
<b>Total</b>	<b>486</b>	<b>486</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>42</b>	<b>40</b>	<b>530</b>	<b>527</b>	

Table 21.5 Répartition des ressources par composante  
(En pourcentage)

	Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Organes directeurs	1,3	–	–
B. Direction exécutive et administration	6,7	–	4,7
C. Programme de travail			
1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	5,3	–	3,0
2. Production et innovation	4,9	–	8,4
3. Politiques macroéconomiques et croissance	5,8	–	15,7
4. Financement du développement	1,6	–	0,6
5. Développement social et égalité sociale	3,9	–	10,9
6. Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional	1,9	–	3,6
7. Population et développement	3,1	–	6,1
8. Développement durable et établissements humains	3,9	–	11,4
9. Ressources naturelles et infrastructures	3,7	–	6,3
10. Planification de l'administration publique	1,9	–	17,7
11. Statistiques	4,8	–	1,5
12. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale	8,3	–	4,8
13. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	6,6	–	2,0
14. Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales	0,4	–	–
<b>Total partiel, C</b>	<b>56,2</b>	<b>–</b>	<b>91,8</b>
D. Appui au programme	35,8	–	3,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>–</b>	<b>100,0</b>

### **Ajustements techniques**

- 21.24 La variation des ressources demandées tient à la non-reconduction des dépenses non renouvelables se rapportant à l'application de la résolution 66/288, dans laquelle l'Assemblée générale a fait sien le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » (736 700 dollars).

### **Nouveaux mandats et transferts entre les composantes**

- 21.25 L'augmentation nette de 120 600 dollars s'explique par a) l'allocation de crédits d'un montant de 97 100 dollars en vue d'appuyer l'établissement de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et les Caraïbes, dont la Commission a fait un de ses organes subsidiaires en adoptant, à sa trente-cinquième session, sa résolution 682 (XXXV), qui a par la suite été approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution E/2014/15/Add.1/Rev.1); et b) l'allocation de ressources en vue de la proposition de reclasser un poste P-4 relevant de la composante Direction exécutive et administration à la classe P-5, qui est en partie contrebalancée par la proposition de transférer un poste P-4 relevant du sous-programme 3 (Politiques macroéconomiques et croissance (Santiago) au sous-programme 13 (Activités sous-régionales dans les Caraïbes) (Port of Spain), et de supprimer un poste d'agent local relevant de la composante Appui au programme.

### **Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale**

- 21.26 Une réduction des crédits d'un montant total de 485 400 dollars est proposée en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale, au titre des postes (264 600 dollars) et des objets de dépense autres que les postes (220 800 dollars). La réduction proposée au titre des postes (264 600 dollars) s'explique par le projet de geler les recrutements à des postes permanents dans le cadre du sous-programme 3 (Politiques macroéconomiques et croissance).
- 21.27 La réduction proposée au titre des objets de dépense autres que les postes (220 800 dollars) correspond à la baisse des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et à d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour la période biennale 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

### **Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale**

- 21.28 Une réduction des crédits d'un montant total de 872 500 dollars est proposée en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale, au titre des postes (800 300 dollars) et des objets de dépense autres que les postes (72 200 dollars). La réduction proposée au titre des postes (800 300 dollars) à la composante Appui au programme s'explique par le projet de geler les recrutements à des postes permanents.
- 21.29 La réduction proposée au titre des objets de dépense autres que les postes (72 200 dollars) correspond essentiellement à la baisse des dépenses relatives aux fournitures et accessoires, ainsi qu'aux frais généraux de fonctionnement et aux services contractuels qui devrait résulter de l'application des règles approuvées en vue des gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

### **Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires**

- 21.30 Des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 25 508 900 dollars, soit une augmentation de 508 700 dollars par rapport aux prévisions de dépenses révisées pour l'exercice biennal 2014-2015, serviront à financer diverses études et activités de coopération technique,

notamment la fourniture de services consultatifs, d'une assistance et d'un appui aux pays de la région et à des projets de terrain sur les questions d'intégration, ainsi que des stages de formation à l'intention des décideurs afin de renforcer les capacités des institutions en matière de lutte contre la pauvreté, les inégalités sociales et les inégalités entre hommes et femmes. Comme prévu, au cours des deux derniers exercices biennaux, la Commission a constaté une diminution constante de ses ressources extrabudgétaires, en raison, d'une part, de la crise financière mondiale, et d'autre part d'un changement d'orientation des principaux flux de la coopération au service du développement, qui ont tendance désormais à bénéficier à d'autres zones géographiques, étant donné que la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont actuellement considérés comme des pays à revenu intermédiaire. La Commission s'efforce donc de stabiliser les flux de ressources extrabudgétaires, notamment en se tournant vers des bailleurs de fonds non traditionnels, en vue de préserver sa capacité à répondre aux besoins des États Membres en matière de coopération technique.

### Autres éléments d'information

- 21.31 En application de la résolution 58/269, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que des ressources soient nettement désignées dans tous les chapitres du projet de budget-programme comme devant servir aux activités de suivi et d'évaluation, le montant des ressources nécessaires aux activités de suivi, d'évaluation et d'auto-évaluation a été estimé à 810 500 dollars. Ce montant correspond à un total de 48,1 mois de travail pour un administrateur et 31,75 mois de travail pour un agent local, et se décompose comme suit : 740 300 dollars provenant de ressources prélevées sur le budget ordinaire au titre des postes (et présentées dans les différents sous-programmes) et 12 700 dollars provenant de ressources extrabudgétaires au titre des postes; et 57 500 dollars provenant de ressources extrabudgétaires au titre des objets de dépense autres que les postes.
- 21.32 La liste des publications à inscrire au programme de travail global de la Commission a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement au tableau 21.6 ci-après et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Table 21.6 Répartition des publications

	2012-2013 (nombre effectif)			2014-2015 (nombre estimatif)			2016-2017 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	2	72	–	3	63	–	3	58
Publications isolées	2	4	178	–	10	167	–	2	173
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>250</b>	<b>–</b>	<b>13</b>	<b>230</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>231</b>

- 21.33 Le secrétariat de la CEPALC continuera de faire office de secrétariat technique pour les organes subsidiaires de la Commission, à savoir le Comité plénier, le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau, le Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes, le Comité de coopération économique de l'Amérique centrale, la Conférence statistique des Amériques et les réunions de son bureau directeur, la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et

des Caraïbes et les réunions de son bureau directeur, le Conseil régional de planification de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale et les réunions de son bureau directeur, la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, la Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications et la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes. La collaboration se poursuivra également avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ainsi qu'avec les institutions interaméricaines et ibéro-américaines et les institutions de Bretton Woods, comme l'Organisation des États américains, le Secrétariat général ibéro-américain et la Banque interaméricaine de développement.

- 21.34 En outre, la Commission travaillera en étroite collaboration avec de nouveaux mécanismes régionaux, comme la CELAC, l'UNASUR et la Voie bolivarienne pour les peuples d'Amérique latine, et resserrera sa coopération avec la CARICOM, l'Association latino-américaine d'intégration, le MERCOSUR et le Système d'intégration de l'Amérique centrale. La Commission renforcera également sa collaboration avec les associations du secteur privé, les organisations non gouvernementales, les groupes de réflexion et les milieux universitaires afin de promouvoir la concertation et de les associer à la mise en œuvre d'un programme de développement durable.
- 21.35 Enfin, la Commission continuera de collaborer avec le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, qui est l'un des principaux mécanismes de portée mondiale à même de garantir la cohérence, en ce qui concerne les domaines thématiques communs, de l'action des entités du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies qui travaillent sur les questions sociales et économiques.

## **A. Organes directeurs**

### ***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 455 700 dollars***

- 21.36 La Commission se compose de 44 membres et de 13 membres associés et tient, les années paires, une session de cinq jours durant laquelle elle examine les travaux de son Secrétariat et approuve son programme de travail biennal. Un comité spécial, chargé de la coopération Sud-Sud, se réunit au cours de ces sessions. La trente-sixième session de la Commission se tiendra à Santiago au premier semestre de 2016.

### **Comité plénier**

- 21.37 Créé en 1952, le Comité plénier tient généralement des réunions avec les représentants permanents des États membres de la CEPALC au Siège de l'ONU, si besoin est, les années où la Commission ne siège pas. Il devrait tenir une session de trois jours à New York en 2017 pour examiner les questions qui intéressent la Commission.

### **Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau**

- 21.38 Créé le 7 mai 1971, le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau est un organe subsidiaire de la Commission qui favorise les échanges de vues sur l'analyse de différents aspects de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il tient, selon les besoins, des réunions annuelles. Les prochaines devraient avoir lieu à New York en 2016 et en 2017.

### **Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes**

- 21.39 Créé en 1975, le Comité pour le développement et la coopération des Caraïbes coordonne les activités de coopération en faveur du développement économique et social et s'occupe des

questions de développement qui présentent un intérêt pour les pays des Caraïbes membres de la CEPALC. Il remplit également les fonctions d'organe consultatif auprès de la Secrétaire exécutive de la CEPALC pour les questions relatives aux Caraïbes. Il se réunira à Kingston en 2016 et à La Havane en 2017.

#### **Comité de coopération économique de l'Amérique centrale**

21.40 Créé en 1952, le Comité de coopération économique de l'Amérique centrale assure la coordination et la direction d'ensemble des activités du Secrétariat visant à promouvoir l'intégration des économies nationales en Amérique centrale. Il joue un rôle consultatif auprès de la Secrétaire exécutive de la CEPALC pour les questions relatives à l'Amérique centrale et est un organe subsidiaire de la Commission. Il se réunira une fois par an au cours de l'exercice biennal, à San José en 2016 et à Managua en 2017.

#### **Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes et Bureau de la Conférence régionale**

21.41 La Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes (connue auparavant sous le nom de Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes) a été créée en tant qu'organe subsidiaire permanent de la CEPALC à la onzième session extraordinaire du Comité plénier, tenue le 21 novembre 1977, durant laquelle la Commission a approuvé le Plan d'action régional pour l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, adopté la même année à La Havane. La Conférence régionale a pour rôle de recenser les besoins des femmes aux niveaux régional et sous-régional, de présenter des recommandations, de procéder à des évaluations périodiques des activités entreprises pour donner effet aux plans et accords régionaux et internationaux sur la question et de faciliter les échanges de vues. Elle tient une session tous les trois ans, la prochaine étant prévue pour 2016 en Uruguay.

21.42 Le Bureau se réunit dans l'intervalle entre deux réunions ordinaires de la Conférence et fixe les grandes orientations des travaux du Secrétariat relatifs aux questions touchant à l'intégration des femmes dans le développement de la région, conformément au paragraphe 88.2 du Plan d'action régional. Il se réunira à trois reprises au cours du prochain exercice biennal : à Bogota et à Quito, en 2016, et à Montevideo, en 2017.

#### **Conseil régional de planification du Conseil régional de l'Institut latino-américain et des Caraïbes de planification économique et sociale et Bureau du Conseil régional**

21.43 Créé en 1974, le Conseil régional de planification est le principal organe intergouvernemental de l'Institut, qui compte 40 États membres et se réunit tous les quatre ans. Il devrait se réunir à Lima en 2017.

21.44 Le Bureau du Conseil régional de planification est composé de 11 États membres. Il examine le programme de travail de l'Institut et évalue ses activités passées. Il devrait se réunir à Santiago en 2016.

#### **Conférence statistique des Amériques et Comité exécutif de la Conférence statistique**

21.45 La Conférence statistique des Amériques a été créée en tant qu'organe subsidiaire de la Commission, conformément à la résolution 580 (XXVIII) de celle-ci et à la résolution 2000/7 du Conseil économique et social.

21.46 Le Comité exécutif de la Conférence statistique des Amériques a été institué en même temps que la Conférence statistique des Amériques (voir ci-dessous). Il se réunit tous les ans pour apporter un

appui à la Conférence. Ses tâches principales consistent à établir un programme biennal pour la promotion de la coopération régionale et internationale dans le domaine de la statistique et à le présenter à la Conférence, à assurer le suivi de la mise en œuvre des accords, à s'acquitter des tâches qui lui sont confiées par la Conférence et à décider de la documentation de fond qu'il convient de présenter à cette dernière.

- 21.47 La Conférence, qui se réunit une fois tous les deux ans, a pour objectifs de promouvoir le développement et l'amélioration des statistiques nationales et leur comparabilité à l'échelon international, de renforcer la coopération entre les bureaux de statistique nationaux et les organismes internationaux et régionaux et d'établir un programme biennal de coopération internationale et régionale en vue de répondre aux besoins des pays de la région en matière de statistiques. La Conférence se réunira à Buenos Aires en 2017.

#### **Conférence régionale sur la population et le développement**

- 21.48 Dans sa résolution 670 (XXXIV), la CEPALC a remplacé son Comité spécial sur la population et le développement par la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. La Conférence a pour objectif d'examiner et de suivre toutes les questions relatives à la population et au développement (vieillesse, migrations internationales, peuples autochtones et personnes d'ascendance africaine, notamment). La Conférence régionale, qui se tient tous les deux ans, se réunira à Montevideo en 2016.

#### **Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes**

- 21.49 La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a approuvé, à sa trente-quatrième session, la création de la Conférence sur les sciences, l'innovation et les technologies de l'information et des communications en tant qu'organe subsidiaire de la Commission [voir résolution 672 (XXXIV)].
- 21.50 La Conférence tient ses réunions ordinaires tous les ans et ses objectifs sont les suivants : a) promouvoir l'élaboration et l'amélioration des politiques nationales pour la science, la technologie et l'innovation ainsi que des politiques liées au progrès de la société de l'information et du savoir, en gardant à l'esprit les recommandations faites par les organismes spécialisés et autres organisations concernées; b) favoriser la coopération internationale, régionale et bilatérale entre les bureaux nationaux de la CEPALC et les organismes internationaux et régionaux afin de faciliter le transfert des technologies et des connaissances et les activités conjointes dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation; et c) élaborer un programme biennal d'activités de coopération régionale et internationale conçu pour répondre aux besoins des pays de la région dans ces domaines, sous réserve des ressources disponibles.
- 21.51 La Conférence se réunira à Quito en 2016 et à Bogota en 2017.

#### **Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes et Bureau de la Conférence régionale**

- 21.52 La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a approuvé, à sa trente-cinquième session (Lima, du 5 au 9 mai 2014), la création de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes en tant qu'organe subsidiaire de la Commission [voir la résolution 682 (XXXV) de la CEPALC].
- 21.53 Les objectifs de la Conférence sont les suivants : a) promouvoir le développement et l'amélioration des politiques nationales en matière de développement social, à la lumière des besoins nationaux et

des recommandations des institutions spécialisées et d'autres organisations compétentes; b) favoriser la coopération internationale, régionale et bilatérale entre les institutions et les bureaux nationaux de la CEPALC et les organismes internationaux et régionaux, afin de faciliter le transfert de technologie et de connaissances, ainsi que la réalisation d'activités conjointes dans le domaine du développement social; c) analyser les multiples dimensions de la pauvreté et progresser dans la mesure de la pauvreté, de l'inégalité et des écarts structurels, en coordination avec les travaux réalisés par divers organes subsidiaires de la Commission, en particulier la Conférence statistique des Amériques; d) échanger des données d'expérience sur les questions sociales et soutenir les sommets des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et d'autres instances régionales, en leur fournissant des avis techniques; et e) contribuer, à partir de la perspective des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, aux débats et propositions de la Commission du développement social des Nations Unies.

- 21.54 La Conférence tient ses réunions ordinaires tous les deux ans. Le Bureau se réunira au moins une fois dans l'intervalle entre deux réunions ordinaires de la Conférence. Le Bureau de la Conférence se réunira à Buenos Aires en 2016 et la Conférence se réunira à Caracas en 2017.
- 21.55 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 21.7 ci-après.

Tableau 21.7 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Autres objets de dépense	1 442,5	1 455,7	–	–
<b>Total</b>	<b>1 442,5</b>	<b>1 455,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

- 21.56 Le montant de 1 455 700 dollars, en augmentation nette de 13 200 dollars, permettra de financer le service des réunions des organes intergouvernementaux de la CEPALC.
- 21.57 L'augmentation nette de 13 200 dollars est essentiellement due aux ressources nécessaires à l'exécution d'un nouveau mandat, lié à la création de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes (97 100 dollars), et est en partie compensée par la diminution au titre des voyages, qui tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (83 900 dollars).

## B. Direction exécutive et administration

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 499 100 dollars*

- 21.58 Le Secrétaire exécutif, qui a rang de secrétaire général adjoint, assure, avec l'aide du Secrétaire exécutif adjoint, de classe D-2, la direction, la supervision et l'administration d'ensemble du Secrétariat de la CEPALC, dans le cadre de l'exécution des activités prescrites par les organes délibérants et du programme de travail approuvé. Il est chargé de la coordination et de

l'établissement d'un document institutionnel sur les principales questions qui sont examinées à la session biennale de la Commission, ainsi que de la publication de la *CEPAL Review*.

- 21.59 En outre, le Bureau du Secrétaire exécutif définit les orientations générales et fixe les critères voulus pour coordonner le suivi de l'application dans la région des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire, une fois adoptés par l'Assemblée générale, et l'intégration dans tous les sous-programmes de la CEPALC d'autres questions transversales telles que la problématique hommes-femmes et le développement durable. Il est également chargé de coordonner le programme de travail avec les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies présents dans la région. Il chapeaute le Bureau du Secrétariat de la Commission, qui est chargé du suivi des relations politiques avec les gouvernements et les autorités des pays membres de la Commission, des questions diplomatiques et du protocole, ainsi que du service des réunions intergouvernementales.
- 21.60 La Division des opérations et de la planification des programmes, dirigée par un administrateur de la classe D-2, continuera d'assurer la coordination générale et de fournir des directives et des conseils aux directeurs de sous-programmes de la CEPALC lors de la formulation du projet de plan-programme biennal, de ses priorités et de ses révisions, de l'établissement du projet de programme de travail et du projet de rapport biennal de la Commission sur ses travaux, en vue de leur examen et de leur adoption à la session de la Commission, qui se tient tous les deux ans, ainsi que de l'élaboration du projet de budget-programme pour l'exercice biennal et des rapports correspondants sur l'exécution dudit budget-programme.
- 21.61 La Division continuera : a) de procéder au suivi et à l'évaluation du programme de travail, notamment en effectuant l'exercice d'auto-évaluation obligatoire et les évaluations internes discrétionnaires; b) d'améliorer le travail d'évaluation en procédant à l'évaluation de certains projets, sous-programmes ou thèmes en fonction des risques encourus par l'Organisation et de ses besoins; c) d'effectuer une budgétisation axée sur les résultats et de développer les pratiques de gestion axée sur les résultats mises en œuvre à la CEPALC; d) d'assurer la coordination, l'orientation et la supervision du programme de coopération technique de la Commission et des activités de collecte de fonds qui s'y rapportent, entreprises par le Groupe de la gestion des programmes.
- 21.62 Le Groupe de l'information, basé au Siège de la CEPALC, à Santiago, relève de la composante Direction exécutive et administration. Il est dirigé par un administrateur, dont il a été proposé de reclasser le poste de P-5 à P-4, qui rend compte à la Secrétaire exécutive et travaille en collaboration étroite avec le Département de l'information.

**Tableau 21.8 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesures des résultats</i>		
			<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Gestion efficace du programme de travail	i) Produits et services fournis en temps voulu [pourcentage de produits réalisés dans les délais fixés]	Objectif	97	97	97
		Estimation		97	97
		Résultats effectifs			97

**Chapitre 21 Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes**

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesures des résultats			
		2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	ii) Utilisation rationnelle et efficace des ressources	Objectif	100	100	100
		Estimation		100	100
		Résultats effectifs			99,8
b) Amélioration des délais de présentation de la documentation destinée aux réunions intergouvernementales	Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session présentés dans les délais impartis	Objectif	85	80	75
		Estimation		80	70
		Résultats effectifs			100
c) Mise en évidence des questions nouvelles concernant les priorités de la région en matière de développement	Augmentation du nombre de fois où le Secrétariat a porté des questions nouvelles à l'attention des États Membres	Objectif	8	7	6
		Estimation		7	6
		Résultats effectifs			8
d) Plus grande cohérence dans la politique de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes	Objectif	7	6	5
		Estimation		6	5
		Résultats effectifs			5
e) Amélioration de la connaissance qu'a le public du rôle de la CEPALC dans la promotion du développement économique et social de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes grâce à des activités d'information	i) Élargissement de la couverture médiatique des activités de la CEPALC	Objectif	4 200	1 350	1 300
		Estimation		4 000	1 300
		Résultats effectifs			10 911
	ii) Augmentation de l'utilisation des informations publiées par la CEPALC (nombre de visiteurs sur le site Web de la CEPALC)	Objectif	3,7	3,7	3,6
		Estimation		3,7	3,6
		Résultats effectifs			17,8
	iii) Renforcement de la présence de la CEPALC dans les nouveaux médias sociaux [nombre d'abonnés sur Twitter, Facebook et Google+ (pour tous les comptes en anglais et en espagnol)]	Objectif	0,4	–	–
		Estimation		0,3	–
		Résultats effectifs		–	–
[nombre de vues sur Flickr et YouTube (pour tous les comptes en anglais et en espagnol)]	Objectif	1,8	–	–	
	Estimation		1,4	–	
	Résultats effectifs		–	–	

**Facteurs externes**

- 21.63 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les homologues gouvernementaux et non gouvernementaux au niveau national continuent de s'engager et de donner la priorité à la coopération régionale sur les questions de développement socioéconomique; b) les organismes du système des Nations Unies maintiennent leur engagement et accordent des ressources suffisantes à l'amélioration de la cohérence des politiques dans l'ensemble du système.

## Produits

21.64 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Services fonctionnels pour les réunions : session biennale de la CEPALC (1);
  - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : projet de programme de travail de la CEPALC pour l'exercice biennal 2018-2019 (1) projet de budget-programme de la CEPALC pour l'exercice biennal 2018-2019 (1); rapport sur l'exécution du budget-programme de la CEPALC pour l'exercice biennal 2016-2017 (1); rapport sur les principales questions que la Commission examinera à sa trente-sixième session (1); projet de cadre stratégique de la CEPALC pour l'exercice biennal 2018-2019 (1); rapport sur les travaux de la CEPALC depuis sa trente-cinquième session (1); rapport sur les activités de la CEPALC visant à promouvoir et à soutenir la coopération technique Sud-Sud pendant l'exercice biennal 2014-2015 (1); rapport sur les travaux de la Commission à sa trente-sixième session (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : *CEPAL Review* (6);
  - ii) Publications isolées : rapport sur les objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (1);
  - iii) Audiovisuel : organisation de campagnes virales dans les nouveaux médias sociaux (2); couverture photographique des réunions et activités de la CEPALC (2); production de documents audiovisuels sur les travaux de la CEPALC (2);
  - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : élaboration d'un bulletin d'information électronique intitulé *Notas de la CEPAL/ECLAC – Notes* en anglais, espagnol et portugais (quatre numéros par an) (2); réponses apportées oralement et par écrit aux demandes d'information du public concernant l'ONU (2);
  - v) Expositions, visites guidées, conférences : visites guidées des locaux de la Commission à Santiago (2); activités d'information liées aux manifestations et célébrations organisées par l'ONU et la Commission (journées internationales) (2);
  - vi) Communiqués et conférences de presse : organisation de conférences de presse et de points de presse relatifs au lancement des publications phares et autres documents pertinents de la CEPALC et de l'ONU (2); élaboration et diffusion de communiqués de presse en anglais et en espagnol relatifs aux travaux de la CEPALC et de l'ONU (2);
  - vii) Manifestations spéciales : activités de liaison avec les médias d'information nationaux et internationaux pour coordonner les interviews avec les porte-parole de la CEPALC et de l'ONU (2);
  - viii) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : réunions du Mécanisme de coordination régionale (2);
  - ix) Activités ou documentation techniques : coordination et élaboration, sur demande et en collaboration avec d'autres organismes, de documents de fond pour les réunions intergouvernementales sur les questions nouvelles (1); gestion de l'architecture informatique du site Web de la CEPALC et coordination, développement et mise à jour

du site, y compris la formation du réseau de coordonnateurs et la fourniture de statistiques sur le nombre de visiteurs et de pages consultées (2);

c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) :

Projets opérationnels : il est prévu de démarrer au cours de l'exercice biennal un projet dans le domaine de l'application et de la diffusion du programme de développement pour l'après-2015 (1)

d) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire) :

Évaluation : évaluations internes discrétionnaires (4).

21.65 La répartition des ressources prévues pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 21.9 ci-après.

Tableau 21.9 Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	6 239,2	6 395,6	30	30
Autres objets de dépense	1 140,0	1 103,5	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>7 379,2</b>	<b>7 499,1</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
Quotes-parts hors budget ordinaire	–	–	–	–
Ressources extrabudgétaires	1 207,0	1 207,0	1	1
<b>Total</b>	<b>8 586,2</b>	<b>8 706,1</b>	<b>31</b>	<b>31</b>

21.66 Le montant demandé de 7 499 100 dollars, en augmentation nette de 119 900 dollars, permettra de financer 30 postes (1 SGA, 2 D-2, 4 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 18 AL, 1 AN) (6 395 600 dollars) et de couvrir d'autres objets de dépense, notamment le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel (1 103 500 dollars).

21.67 L'augmentation nette de 119 900 dollars provient de l'augmentation nette des dépenses au titre des postes (156 400 dollars), découlant des propositions suivantes :

- i) Gain d'un poste P-3 par transfert du Groupe de la gestion des projets, destiné à appuyer l'élaboration du projet de cadre stratégique, la préparation du projet de programme de travail de la Commission et la coordination des activités de coopération technique financées au titre du programme ordinaire de coopération technique et du Compte pour le développement (237 200 dollars);
- ii) Reclassement à P-5 d'un poste P-4, dont le titulaire coordonnera la conceptualisation, la conception et la réalisation de la stratégie d'information globale en tant que spécialiste de l'information hors classe. Il sera également chargé de créer et d'entretenir des réseaux de contacts de haut niveau dans le domaine de la communication, au sein des médias audiovisuels, de la presse, des organisations gouvernementales, des institutions

internationales et d'autres groupes et organisations de la société civile (organisations non gouvernementales, entreprises, organisations locales, groupes de femmes, etc.) et de représenter l'organisation lors des réunions, conférences et manifestations importantes, tout en faisant la promotion des coentreprises de relations publiques (51 500 dollars);

iii) Perte d'un poste d'agent local par transfert à la Division des publications et des services Web (132 300 dollars).

21.68 Cette augmentation est en partie compensée par la diminution au titre des voyages, qui tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (36 500 dollars).

21.69 Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires qui devraient s'élever à 1 207 000 dollars permettront de financer les activités entreprises au titre de cette composante.

### C. Programme de travail

Tableau 21.10 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	5 985,1	5 985,1	25	25
2. Production et innovation	5 795,0	5 508,5	22	22
3. Politiques macroéconomiques et croissance	6 973,3	6 537,1	30	30
4. Financement et développement	1 841,9	1 837,9	7	7
5. Développement social et égalité sociale	4 381,4	4 381,4	18	18
6. Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional	2 087,6	2 087,6	8	8
7. Population et développement	3 459,6	3 459,5	16	16
8. Développement durable et établissements humains	4 570,3	4 333,5	17	17
9. Ressources naturelles et infrastructures	4 205,2	4 197,2	18	18
10. Planification de l'administration publique	2 088,0	2 088,0	11	11
11. Statistiques	5 579,0	5 329,7	26	26
12. Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en République dominicaine, à Haïti et au Mexique	9 349,8	9 329,8	45	45
13. Activités sous-régionales dans les Caraïbes	7 153,5	7 440,5	36	37
14. Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales	498,9	493,9	2	2
<b>Total partiel</b>	<b>63 968,6</b>	<b>63 009,7</b>	<b>281</b>	<b>282</b>
Ressources extrabudgétaires	22 902,7	23 411,4	29	29
<b>Total</b>	<b>86 871,3</b>	<b>86 421,1</b>	<b>310</b>	<b>311</b>

## Sous-programme 1 Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 985 100 dollars*

- 21.70 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe à la Division du commerce international et de l'intégration qui s'en acquitte avec l'appui du Bureau de liaison de la CEPALC à Washington ainsi que du Bureau de la Commission à Brasilia.
- 21.71 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 1 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 21.11 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Renforcer l'intégration régionale et la coopération à l'échelle mondiale pour permettre à la région de l'Amérique latine et des Caraïbes d'obtenir une meilleure position dans le commerce international et l'économie mondiale

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration de la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à participer aux chaînes de valorisation aux niveaux mondial et régional	i) Augmentation du nombre d'institutions nationales dans les pays de la région qui, afin de mieux participer aux chaînes de valorisation aux niveaux mondial et régional, ont adopté ou formulé des politiques, des mesures et des démarches conformes aux recommandations de la Commission dans les domaines de l'intégration et du commerce	Objectif	8	–	–
		Estimation		7	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du pourcentage de parties prenantes (agents publics, universitaires, représentants du secteur privé et de mécanismes d'intégration, entre autres) déclarant avoir bénéficié des analyses et des recommandations de politique générale figurant dans la publication <i>Latin America and the Caribbean in the World Economy</i> et d'autres publications choisies	Objectif	91	–	–
		Estimation		91	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement de la capacité des parties prenantes de la région d'évaluer l'effet des politiques commerciales et la contribution qu'elles peuvent apporter au développement durable, notamment à la réduction de la pauvreté, à l'égalité des sexes, à la création d'emplois, à l'internationalisation des petites et moyennes entreprises et à l'atténuation des changements climatiques	i) Augmentation du nombre d'institutions nationales des pays de la région ayant adopté ou formulé des politiques et des mesures conformes aux recommandations de la CEPALC concernant l'évaluation des conséquences des échanges commerciaux sur le développement durable et la contribution qu'ils peuvent apporter dans ce domaine	Objectif	8	–	–
		Estimation		7	–
		Résultats effectifs			–

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
		<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>	
	ii) Augmentation du nombre d'institutions publiques et d'organismes privés déclarant avoir bénéficié des services de coopération technique de la CEPALC conçus pour les aider à renforcer leurs capacités dans les domaines du commerce et du développement durable	Objectif	14	13	12
		Estimation		13	12
		Résultats effectifs			15

### **Facteurs externes**

21.72 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale apporte son soutien aux États membres de la Commission et répond à leurs besoins et préoccupations en matière d'échanges commerciaux internationaux et d'intégration, en tenant compte des directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi que des objectifs de développement arrêtés au plan international, notamment ceux s'inscrivant dans le cadre des objectifs de développement durable et des engagements découlant des divers accords commerciaux bilatéraux, sous-régionaux, plurilatéraux et multilatéraux; b) les États membres continuent d'approfondir les mécanismes d'intégration régionale en tenant compte des mutations intervenant sur la scène économique mondiale, et des politiques et mesures sont mises en place afin de maximiser les profits et de réduire les coûts en faveur de la majorité de la population, qui sera le bénéficiaire du développement économique et social; et c) la communauté internationale et plus particulièrement les pays de la région s'efforcent de tirer parti des avantages qui pourraient découler des négociations menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou au sein d'autres instances.

### **Produits**

21.73 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts chargés d'examiner l'évolution de la situation et les perspectives concernant les initiatives en matière de coopération et de facilitation du commerce en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); réunion d'experts chargés d'examiner les efforts d'intégration des pays de la région dans les domaines du commerce des biens et des services, ainsi que leurs stratégies nationales en matière d'échanges commerciaux et de développement (1); réunion d'experts chargés d'examiner et de comparer les stratégies de participation aux chaînes de valorisation régionales et mondiales (1); réunion d'experts chargés d'examiner le lien entre l'expansion des échanges commerciaux et la réalisation des objectifs de développement durable (1); réunions d'experts chargés d'examiner les liens entre les politiques macroéconomiques et les politiques commerciales des pays de la région compte tenu de l'évolution de l'économie mondiale, l'attention portant particulièrement sur les conséquences de ces politiques et les perspectives pour la région (2);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : *Latin America and the Caribbean in the World Economy*, 2016 (1); *Latin America and the Caribbean in the World Economy*, 2017 (1); études sur l'évolution de la situation et les perspectives en matière d'intégration aux niveaux sous-régional et régional (2); études sur l'évolution de la situation économique des États-Unis d'Amérique et de ses répercussions pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2); études sur les effets possibles des négociations multilatérales et plurilatérales sur les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (2);
  - ii) Publications isolées : étude de l'évolution économique des pays de la région Asie-Pacifique, une attention particulière étant portée aux réseaux logistiques birégionaux (1); étude des tendances de l'économie mondiale et de leurs répercussions sur les économies des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, l'accent étant mis sur la participation aux réseaux logistiques et aux réseaux de production (1); étude des tendances, par pays, concernant l'internationalisation des petites et moyennes entreprises (PME) et les politiques susceptibles d'y contribuer, en particulier les politiques d'innovation et de financement des activités commerciales (1); étude des facteurs nouveaux influant sur la compétitivité et sur les politiques publiques de promotion de la compétitivité et de l'innovation (1); étude des tendances récentes de l'économie mondiale et de leurs conséquences sur les économies de certains pays de la région (1); étude sur la contribution du commerce équitable à un meilleur accès aux biens et des services et à l'élimination de la pauvreté (1); étude des effets des accords commerciaux bilatéraux ou plurilatéraux sur le processus d'intégration (1); étude des liens entre les changements climatiques et le commerce dans certains pays de la région (1); étude des obstacles à l'application des mesures de facilitation du commerce dans certains pays de la région et des solutions mises en pratique par d'autres régions dans des cas similaires (1); étude sur la participation du Brésil aux organisations multilatérales, au Groupe des Vingt (G-20), au groupe de pays constitué par le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (groupe BRICS) et aux initiatives régionales (1); étude du rôle des services dans l'amélioration de la compétitivité des chaînes logistiques régionales (1); étude des politiques commerciales et industrielles axées sur la promotion de la compétitivité international dans la région (1); étude des tendances et de l'évolution du financement du commerce, l'accent étant mis sur les pays à revenu intermédiaire (1); étude du financement extérieur et des marchés financiers mondiaux (1); étude visant à évaluer les retombées des initiatives en faveur de la coopération internationale mises en place dans certains pays de la région (1); étude visant à évaluer les retombées des initiatives en faveur de l'intégration mises en place dans certains pays de la région (1); étude visant à déterminer dans quelle mesure les entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes peuvent jouer un rôle plus actif dans les chaînes logistiques mondiales et régionales (1); études sur les aspects stratégiques des relations économiques et commerciales qu'entretiennent les pays d'Asie et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, une attention particulière étant accordée aux cas de la Chine et de l'Inde (2); études sur les conséquences des changements climatiques et des mesures politiques prises pour y parer sur les échanges commerciaux et la compétitivité de certains pays de la région (2); études sur les liens entre le commerce et le développement durable dans une perspective régionale (2); études visant à évaluer les répercussions sociales des politiques commerciales dans certains pays de la région et notamment leurs répercussions sur la situation des femmes (2);

- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *CEPAL News* (24 numéros), publication périodique du Bureau de la CEPALC à Washington (en anglais uniquement) (2); rapports d'information sur l'économie des États-Unis (qui fourniront également de la matière aux publications *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean* et *Economic Survey of Latin America and the Caribbean*) (en anglais uniquement; six numéros durant l'exercice biennal); rapports d'information sur les flux de capitaux en direction de l'Amérique latine et des Caraïbes (qui fourniront également de la matière aux publications *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean* et *Economic Survey of Latin America and the Caribbean*) (en anglais uniquement) (6); *Bulletin statistique : Commerce international des marchandises en Amérique latine et dans les Caraïbes* (8 numéros). Cette publication trimestrielle est consacrée au suivi de l'évolution du commerce régional (2);
- iv) Activités ou documentation techniques : mise à jour, exploitation et développement de la base de données Integrated Database of Trade Disputes for Latin America and the Caribbean, qui analyse de façon approfondie les différends surgis dans le cadre des règles de l'Organisation mondiale du commerce, des quatre systèmes d'intégration sous-régionaux (Communauté andine, Communauté des Caraïbes (CARICOM), Marché commun centraméricain et Marché commun du Sud (MERCOSUR) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) (2); mise à jour, exploitation et développement du Système graphique interactif des données commerciales internationales, qui contient des données sur les échanges commerciaux effectués aux niveaux national, régional et mondial (2); mise à jour, exploitation et développement de la base de données Observatory of Imports Customs Control, qui contient des données sur les produits d'importation auxquels l'entrée sur le territoire des États-Unis a été refusée (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Services consultatifs : prestation de services de conseil aux pays de la région et aux organisations d'intégration régionale qui en feront la demande, en vue d'accentuer les avantages de l'intégration (1); prestation de services de conseil aux pays de la région ainsi qu'aux groupements professionnels, organismes de promotion des échanges commerciaux et autres parties prenantes qui en feront la demande, sur la suite à donner aux sommets mondiaux et autres réunions de haut niveau consacrés aux échanges commerciaux (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région, notamment aux ministères et aux administrations, ainsi qu'aux groupements professionnels, organismes de promotion des échanges commerciaux, organismes de promotion des PME et autres parties prenantes qui en feront la demande, afin de renforcer les capacités dont ils disposent pour concevoir et mettre en œuvre des politiques commerciales (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région et à d'autres entités importantes des secteurs public et privé qui en feront la demande, dans des domaines relatifs aux stratégies de développement des exportations, à la facilitation des échanges commerciaux et à l'initiative Aide pour le commerce (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région et aux autres grands acteurs qui en feront la demande, dans les domaines de la négociation, de la mise en œuvre et de la gestion des accords commerciaux et réglementations plurilatérales et multilatérales (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région, aux groupements professionnels, aux organismes de promotion des échanges commerciaux et aux autres grands acteurs qui en feront la demande, sur les partenariats public-privé au service du développement et sur des questions relatives à la responsabilité sociale des entreprises, notamment les nouvelles difficultés que pose la

gouvernance d'entreprise (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région, aux groupements professionnels, aux organismes de promotion des échanges commerciaux et aux autres grands acteurs qui en feront la demande, sur les partenariats public-privé au service du développement et sur des questions relatives à la responsabilité sociale des entreprises, notamment les nouvelles difficultés que pose la gouvernance d'entreprise (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région, aux groupements professionnels, aux organismes de promotion des échanges commerciaux et aux autres grands acteurs qui en feront la demande, sur les liens existant entre les échanges commerciaux et les questions sociales telles que la pauvreté, la répartition des revenus, les écarts de productivité et la création d'emplois (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région ainsi qu'aux groupements professionnels, aux organismes de promotion des échanges commerciaux et aux autres acteurs qui en feront la demande, dans les domaines relatifs aux échanges commerciaux et au développement durable (1);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec des organismes publics, des établissements d'enseignement supérieur et universités, ainsi que des organismes régionaux et internationaux, en vue de la mise au point d'activités de formation visant à renforcer la participation des acteurs régionaux, et particulièrement des PME, aux réseaux d'approvisionnement mondiaux des secteurs de l'industrie, des services et des produits à base de ressources naturelles. D'autres questions, telles que la prise en compte des questions sociales dans les politiques commerciales et les partenariats public-privé pour le développement, seront traitées sur demande (1);
- iii) Projets opérationnels : il est prévu de réaliser, durant l'exercice biennal, des projets financés au moyen de ressources extrabudgétaires dans les domaines des politiques et stratégies commerciales, de l'adaptation aux changements climatiques, des politiques d'atténuation de leurs effets et de la participation des PME aux chaînes de valorisation (1).

21.74 La répartition des ressources pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 21.12 ci-après.

Tableau 21.12 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2015-2016 (avant actua- lisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	5 707,9	5 707,9	25	25
Autres objets de dépense	277,2	277,2	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>5 985,1</b>	<b>5 985,1</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
Fonds extrabudgétaires	433,4	755,6	–	–
<b>Total</b>	<b>6 418,5</b>	<b>6 740,7</b>	<b>25</b>	<b>25</b>

21.75 Le montant de 5 985 100 dollars permettra de financer 25 postes (1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 5 P-3, 4 P-2, 4 G(AC), 5 AL) (5 707 900 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (277 200 dollars).

21.76 Durant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires qui devraient s'élever à 755 600 dollars permettront de financer, à la demande des pays : des services consultatifs et des services de coopération technique; l'appui à des activités de formation et le renforcement des capacités des organismes publics, des établissements d'enseignement supérieur et universités ainsi que des organismes régionaux et internationaux en matière de conception et de mise en œuvre de politiques commerciales, l'accent étant mis sur le commerce et le développement durable; la participation de la région (particulièrement celle des petites et moyennes entreprises) aux réseaux logistiques internationaux des secteurs de l'industrie, des services et des produits à base de ressources naturelles. Une attention particulière sera accordée à la prise en compte des questions sociales dans les politiques commerciales, aux questions relatives à la responsabilité sociale des entreprises et aux partenariats public-privé pour le développement. En outre, des activités spécifiques s'inscrivant dans le cadre de projets de coopération techniques seront réalisées dans les domaines des négociations commerciales, des politiques et stratégies commerciales, de l'adaptation aux changements climatiques et des politiques d'atténuation des effets de ces changements climatiques.

**Sous-programme 2**  
**Production et innovation**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 508 500 dollars*

- 21.77 La responsabilité de l'exécution de ce sous-programme incombe à la Division du développement de la production et des entreprises, agissant en coordination avec les autres divisions et services de la CEPALC.
- 21.78 Les activités du sous-programme seront exécutées conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

**Tableau 21.13 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Encourager les réformes structurelles, la croissance de la productivité et l'innovation dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en prêtant une attention particulière aux nouveaux paradigmes technologiques, au développement durable, à l'égalité des sexes et à l'insertion dans l'économie mondiale

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à formuler des politiques et des stratégies pour faire évoluer leurs structures de production en ayant recours à l'innovation et à l'introduction de la technologie dans la matrice de production, et à jeter des ponts entre les activités, les sociétés et les secteurs	i) Augmentation du nombre de politiques, de mesures ou de démarches adoptées par les pays de la région visant à renforcer la compétitivité des structures de production conformément aux recommandations de la CEPALC	Objectif	8	–	–
		Estimation		7	–
		Résultats effectifs			–

**Chapitre 21 Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes**

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	ii) Augmentation du nombre d'autorités gouvernementales et d'institutions publiques déclarant avoir bénéficié des services de coopération technique ou des analyses de la Commission dans le cadre de réunions intergouvernementales visant à accroître la compétitivité de leurs structures de production	Objectif	11	10	9
		Estimation		10	9
		Résultats effectifs			9
b) Renforcement des connaissances et des capacités institutionnelles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en vue de promouvoir la diversification des structures de production, de réduire leur déficit de productivité par rapport aux pays développés et d'encourager l'innovation et l'intégration de nouvelles technologies dans la production et la gestion	i) Augmentation du pourcentage de participants aux séminaires, ateliers et activités de formation organisés dans le cadre du sous-programme déclarant avoir bénéficié des services de coopération technique fournis par la Commission pour améliorer leurs capacités à promouvoir la convergence de la productivité, à encourager l'innovation et à appuyer l'intégration de nouvelles technologies	Objectif	93	93	92
		Estimation		93	92
		Résultats effectifs			97
	ii) Augmentation du pourcentage de personnes interrogées déclarant avoir bénéficié des analyses et des recommandations de politique générale concernant les schémas d'investissement, la compétitivité et le développement agricole et rural figurant dans les publications <i>Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean</i> et <i>The Outlook for Agriculture and Rural Development in the Americas</i> et dans d'autres publications choisies par eux dans le cadre du sous-programme	Objectif	82	81	80
		Estimation		81	80
		Résultats effectifs			90

**Facteurs externes**

21.79 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les autorités de la région continuent de considérer que la priorité doit être accordée aux questions visées dans le sous-programme ainsi qu'à la disponibilité de statistiques pertinentes aux plans régional et international; b) la communauté internationale continue de partager, en y attachant un rang de priorité élevé, les besoins et les préoccupations exprimés par la région en matière de politiques de développement de la production, dans le cadre du programme de développement arrêté aux échelons régional et international.

## Produits

21.80 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Services fonctionnels pour les réunions : appui technique fourni au Comité de la science, de l'innovation et des technologies de l'information et des communications, y compris préparation des supports techniques (1);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts chargés d'analyser les liens entre l'agriculture et les énergies renouvelables (production énergétique, consommation d'énergie, systèmes de production agricole circulaire, entre autres) et leurs répercussions pour l'agriculture, l'adaptation dans le domaine agricole, l'énergie et les politiques relatives à l'utilisation des terres (1); réunion d'experts chargés d'analyser les faits nouveaux intervenus en matière de changement structurel dans la région (1); réunion d'experts chargés d'analyser les répercussions des tendances en matière de technologies nouvelles, notamment en ce qui concerne l'avenir des systèmes alimentaires en Amérique latine et la prise en compte des préoccupations croissantes relatives à l'impact écologique de l'agriculture (1); réunion d'experts chargés d'analyser l'évolution des politiques d'appui en faveur des petites et moyennes entreprises de certains sous-secteurs et pays de la région (1); réunion d'experts chargés d'analyser les priorités de la région en matière d'innovation et de nouvelles technologies au service du développement (1); réunion d'experts chargés d'étudier les stratégies d'investissement des sociétés transnationales dans certains sous-secteurs et pays de la région (1); réunion d'experts chargés d'étudier l'évolution de l'économie numérique dans la région (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : étude de l'évolution des structures de production des pays de la région, axée sur les similarités et les différences entre les structures de production et leurs incidences sur l'action des pouvoirs publics (1); bulletin consacré à des questions nouvelles intéressant l'agriculture et/ou les zones rurales de l'Amérique latine et des Caraïbes (1); *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean, 2016* (1); *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean, 2017* (1); *The Outlook for Agriculture and Rural Development in the Americas: A Perspective in Latin America and the Caribbean, 2017-2018* (1);
  - ii) Publications isolées : étude sur le développement productif et l'aménagement du territoire (1); étude sur le développement productif et l'innovation technologique (1); étude sur les technologies de l'information et de la communication et/ou d'autres nouvelles technologies au service de l'innovation dans l'agriculture et l'agro-industrie dans les zones rurales (1); étude des mesures prises et des bonnes pratiques observées dans le domaine de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques, ainsi que des difficultés et des perspectives que présentent les politiques en matière de climat dans le contexte d'un nouvel accord mondial sur le climat (1); étude sur les politiques industrielles dans la région (1); étude sur l'innovation au service du développement productif dans certains sous-secteurs et pays de la région (1); étude sur les nouvelles technologies, les modes durables de production et l'innovation au service du développement (1); étude sur le développement régional en Colombie (1); étude sur les stratégies visant à mettre au point, adopter et harmoniser de nouvelles technologies aux niveaux national et régional, en faveur de certains agents économiques et de certains

pays de la région (1); étude de l'évolution des sociétés transnationales dans certains sous-secteurs et pays de la région (1); étude des politiques favorisant les petites et moyennes entreprises dans certains pays de la région (1); étude sur les perspectives qu'offre la bioéconomie quant à une diversification viable et inclusive de l'agriculture et de l'agro-industrie en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude sur les tendances, les déterminants et les répercussions de l'investissement étranger direct en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude de l'évolution de l'exploitation des technologies de l'information et des communications par les agents économiques et les sous-secteurs des pays de la région (1); étude sur la productivité au Brésil et notamment sur les mesures y relatives et sur l'impact des politiques et réglementations de l'État (1); étude de l'impact des mécanismes de financement sur les politiques industrielles et d'innovation et sur l'allocation des investissements (1);

- iii) Activités ou documentation techniques : élaboration, gestion et mise à jour de bases de données sur l'activité économique dans des secteurs spécifiques, s'appuyant sur des informations tirées de recensements, d'enquêtes auprès des ménages et d'autres sources de microdonnées pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (2); élaboration, gestion et mise à jour des informations statistiques sur les investissements et l'activité des principaux agents économiques de la région (2); élaboration, gestion et mise à jour du logiciel d'analyse de la compétitivité des pays (TradeCAN) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Services consultatifs : coopération avec les organismes publics, les institutions universitaires et les organismes régionaux en vue de mettre au point des activités de recherche et de coopération technique dans des domaines ayant trait à l'investissement direct étranger ou aux petites et moyennes entreprises (1); fourniture de services de coopération technique aux pays de la région qui en font la demande, dans les domaines suivants : a. élaboration des politiques axées sur la promotion de l'investissement étranger direct et la sous-traitance des réseaux de sociétés transnationales et d'entreprises locales (1); b. politiques relatives à l'informatique et à d'autres technologies nouvelles (1); c. politiques visant le développement productif, productivité et élaboration de stratégies relatives à la mise en place de systèmes d'innovation (1); d. petites et moyennes entreprises (1); e. conception et mise en œuvre de politiques et de stratégies visant le développement agricole et rural (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes publics, les institutions universitaires et les organismes régionaux en vue de mettre au point des activités de formation dans les domaines suivants : a) innovation au service du développement et politiques relatives à l'informatique et à d'autres technologies nouvelles (1); b) développement de la productivité et des entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'économie rurale et de l'industrie aux niveaux régional, national ou local (1); atelier international sur la gestion des politiques d'innovation en Amérique latine, 2016 (1); atelier international sur la gestion des politiques d'innovation en Amérique latine, 2017 (1); atelier international sur l'économie des pays d'Amérique latine, 2016 (1); atelier international sur l'économie des pays d'Amérique latine, 2017 (1);
  - iii) Projets opérationnels : durant l'exercice biennal, des projets opérationnels extrabudgétaires devraient être exécutés dans les domaines suivants : a) agriculture, agro-industrie et/ou développement rural (1); b) technologies nouvelles et émergentes et politique de promotion de la science, de la technologie et des systèmes d'innovation (1); c) analyse de l'évolution récente et des tendances de la structure de la production dans la région et de ses secteurs (1).

21.81 La répartition des ressources pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 21.14 ci-après.

Tableau 21.14 **Ressources nécessaires**

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i> <i>(avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Budget ordinaire				
Postes	5 250,9	5 250,9	22	22
Autres objets de dépense	544,1	257,6	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>5 795,0</b>	<b>5 508,5</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
Ressources extrabudgétaires	2 199,8	2 150,3	1	1
<b>Total</b>	<b>7 994,8</b>	<b>7 658,8</b>	<b>23</b>	<b>23</b>

21.82 Le montant de 5 508 500 dollars, en diminution de 286 500 dollars, permet de financer 22 postes (1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 P-2, 6 AL) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (257 600 dollars).

21.83 La diminution de 286 500 dollars s'explique comme suit : a) l'élimination de dépenses non renouvelables ayant trait à la mise en œuvre de la résolution 66/288 dans laquelle l'Assemblée générale a fait sien le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » (276 500 dollars); et b) la réduction des dépenses afférentes aux voyages, qui prend en compte l'incidence prévue des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et les nouvelles mesures d'économie que le Département envisage de mettre en place durant l'exercice biennal 2016-2017, en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (10 000 dollars).

21.84 Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, des ressources budgétaires qui devraient s'élever à 2 150 300 dollars permettront de financer, à la demande des pays : des services consultatifs et des services de coopération technique; l'appui à des activités de formation et le renforcement des capacités des organismes publics, des établissements d'enseignement supérieur et universités ainsi que des organismes régionaux en vue de l'analyse de l'évolution récente et des tendances de la structure de la production dans la région, l'analyse du comportement des principaux agents économiques dans la région et l'étude des tendances en matière d'innovation, de technologie et de connaissances. Une attention particulière sera accordée à l'innovation au service du développement, aux politiques de promotion des technologies de l'information et des communications ainsi que des technologies nouvelles ou émergentes, à l'investissement étranger direct, aux petites et moyennes entreprises et au développement de la productivité et des entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'économie rurale et de l'industrie. Des ressources extrabudgétaires seront également consacrées, d'une part, à l'organisation de l'atelier international sur l'économie des pays d'Amérique latine en 2016 et 2017 ainsi que de l'atelier international sur la gestion des politiques d'innovation en Amérique latine en 2016 et 2017, et, d'autre part, au suivi des décisions des troisième et quatrième sessions de la Conférence sur la science, l'innovation et les technologies de l'information et des communications. En outre, des activités spécifiques entreprises dans le cadre de projets de coopération technique porteront notamment sur la mise au point de systèmes d'innovation aux niveaux national, sectoriel et local et

le développement des petites et moyennes entreprises et des petites exploitations agricoles familiales.

### Sous-programme 3 Politiques macroéconomiques et croissance

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 537 100 dollars**

- 21.85 La responsabilité du sous-programme incombe à la Division du développement économique, agissant avec l'appui des bureaux de la CEPALC à Buenos Aires, Brasilia, Bogota et Montevideo.
- 21.86 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 21.15 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Assurer une croissance économiquement durable et équitable dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes en améliorant la conception et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques adaptées et de politiques de renforcement de la croissance à long terme

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Meilleure connaissance et appréciation des enjeux macroéconomiques actuels et nouveaux de la part des décideurs et des autres parties prenantes d'Amérique latine et des Caraïbes, dans un contexte hautement incertain	i) Pourcentage de lecteurs interrogés déclarant avoir bénéficié des analyses macroéconomiques figurant dans l' <i>Étude sur la situation économique de l'Amérique latine et des Caraïbes</i> , la publication <i>Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean</i> et d'autres ouvrages choisis	Objectif	82	80	75
		Estimation		80	75
		Résultats effectifs			77
	ii) Nombre de références aux publications et activités du sous-programme mentionnées dans les publications officielles, universitaires et spécialisées	Objectif	11	10	–
		Estimation		10	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement de la capacité des décideurs d'Amérique latine et des Caraïbes d'évaluer, de concevoir et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques fondées sur l'analyse comparative des politiques de nature à renforcer la croissance économique à long terme et à réduire la vulnérabilité économique et sociale	i) Pourcentage de participants aux réseaux organisés par le sous-programme qui jugent « utiles » ou « très utiles » leurs forums et leurs recommandations concernant les questions macroéconomiques et les politiques de nature à promouvoir une croissance à long terme	Objectif	86	85	75
		Estimation		85	80
		Résultats effectifs			98
	ii) Nombre d'initiatives, de mesures et de démarches décidées par les autorités chargées de la politique économique qui tiennent compte des recommandations de la CEPALC	Objectif	12	11	–
		Estimation		11	–
		Résultats effectifs			–

### Facteurs externes

21.87 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les politiques économiques tiennent compte de la complexité du contexte de la région, de manière à favoriser la réalisation du bien-être économique et social des peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'environnement extérieur sera moins favorable au développement économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, dans la mesure où la croissance mondiale et les prix des produits de base devraient subir une pression beaucoup plus marquée que durant une bonne partie de la décennie écoulée, ce qui imposera des conditions plus draconiennes au développement économique de la région; et b) la communauté internationale partage, en y attachant un rang de priorité élevé, les besoins et les préoccupations des États Membres de la CEPALC concernant les politiques macroéconomiques et les stratégies de croissance durable dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 aux plans régional et international. À cet égard, l'exécution du sous-programme tiendra compte des directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs et instruments de développement convenus à l'échelon international, notamment ceux qui sont énoncés dans les textes issus des conférences et réunions au sommet concernant les questions économiques et sociales.

21.88 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts chargés d'examiner un aspect donné des liens entre l'Amérique latine et les Caraïbes et l'économie mondiale (1); réunion d'experts portant sur une question de politique macroéconomique particulière de grande importance pour la région (1); réunion d'experts portant sur les expériences de politique budgétaire en matière de planification, de budgétisation et d'évaluation dans les pays de la région (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : *Economic Survey of Latin America and the Caribbean*, 2016 (1); *Economic Survey of Latin America and the Caribbean*, 2017 (1); *Fiscal Panorama of Latin America and the Caribbean*, 2016 (1); *Fiscal Panorama of Latin America and the Caribbean*, 2017 (1); *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean*, 2016 (1); *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean*, 2017 (1);
  - ii) Publications isolées : étude des marchés de crédit et de capitaux au Brésil et de leur évolution dans la première décennie du vingt-et-unième siècle ainsi que de leur contribution à la croissance économique et à la répartition des revenus durant cette période (1); étude d'un aspect hautement prioritaire concernant la situation macroéconomique en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude d'une question monétaire hautement prioritaire concernant l'élaboration des politiques économiques dans la région (1); étude d'une question hautement prioritaire relevant de la politique budgétaire appliquée dans la région (1); étude d'une question hautement prioritaire concernant la situation économique en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude d'une question hautement prioritaire concernant l'impact du développement des institutions sur la croissance à long terme dans la région (1); étude d'une question monétaire hautement prioritaire en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude d'un sujet hautement prioritaire concernant la croissance économique durable, le marché du travail, l'égalité des chances et l'égalité des sexes dans la région (1); étude des

- politiques en faveur d'une croissance économique durable et équitable dans la région (1); étude sur la mesure des variables économiques et sociales en Colombie (1); étude des aspects pertinents pour la région de la situation économique en Colombie (1); étude sur les marges de manœuvre budgétaires et monétaires en matière de politiques conjoncturelles suivant l'expérience brésilienne (1); étude sur les informations relatives à l'environnement : un programme en attente (1); étude des relations commerciales entre l'Uruguay et la Chine – impact et perspectives (1);
- iii) Activités ou documentation techniques : création et gestion d'un observatoire des politiques publiques mises en œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes, chargé de suivre et d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre dans la région (2); publication mensuelle du bulletin statistique sur les résultats de l'économie brésilienne (en anglais, portugais et espagnol) (2); publication semestrielle d'indicateurs macroéconomiques en Argentine (2); mise à jour et enrichissement réguliers des bases de données sur les résultats économiques en Amérique latine et dans les Caraïbes, en particulier celles qui contiennent les informations nécessaires à l'établissement des publications en série susmentionnées (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prestation aux pays qui en font la demande de services de coopération technique dans les domaines suivants : a) la conception et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques axées sur la croissance. Les domaines de coopération peuvent inclure, notamment, la coordination des politiques macroéconomiques, la conception et la mise en œuvre de politiques budgétaires et de réformes structurelles (1); b) la mise au point de systèmes de supervision et de modélisation du développement économique et l'élaboration d'indicateurs (1);
- ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes publics, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux, en vue d'appuyer les activités de formation portant sur des questions touchant la politique budgétaire et les institutions du marché du travail (1);
- iii) Projets opérationnels : durant l'exercice biennal, des projets devraient être consacrés aux sujets suivants : questions relatives à la politique fiscale (1); et questions relatives aux politiques du marché du travail (1).

21.89 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 21.16 ci-après.

Tableau 21.16 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	6 647,0	6 220,8	30	30
Autres objets de dépense	326,3	316,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 973,3</b>	<b>6 537,1</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i> <i>(avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Ressources extrabudgétaires	4 322,0	3 999,8	9	9
<b>Total</b>	<b>11 295,3</b>	<b>10 537,0</b>	<b>39</b>	<b>39</b>

- 21.90 Le montant de 6 537 100 dollars, en hausse de 436 200 dollars, permettra de financer en partie 30 postes (1 D-1, 4 P-5, 5 P-4, 3 P-3, 5 P-2, 12 AL) (6 220 800 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (316 300 dollars).
- 21.91 La réduction de 436 200 dollars s'explique comme suit : a) le gel du recrutement à certains postes (264 600 dollars); b) le transfert vers l'extérieur d'un poste P-4 de la Division du développement économique (sous-programme 3) au siège sous-régional pour les Caraïbes (sous-programme 13), compensé en partie par le transfert de l'extérieur d'un poste d'Agent local de la Section des Services généraux de Division de l'administration (Appui au programme) à la Division du développement économique (sous-programme 3) (161 600 dollars); et c) la réduction des dépenses afférentes aux voyages, qui prend en compte l'incidence prévue des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et les nouvelles mesures d'économie que le Département envisage de mettre en place durant l'exercice biennal 2016-2017, en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (10 000 dollars).
- 21.92 Durant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires qui devraient s'élever à 3 999 800 dollars permettront de financer, à la demande des pays : des services consultatifs et des services de coopération technique; l'appui à des activités de formation et le renforcement des capacités des organismes publics, des établissements d'enseignement supérieur et universités ainsi que des organismes régionaux et internationaux en matière de conception et de mise en œuvre de politiques macroéconomiques adaptées et de politiques de renforcement de la croissance à long terme, l'accent étant mis sur la coordination des politiques macroéconomiques, la conception et la mise en œuvre de politiques budgétaires et de réformes structurelles, la mise au point de systèmes de supervision et de modélisation du développement économique et l'élaboration d'indicateurs. Des activités spécifiques seront entreprises dans le cadre de projets de coopération technique en vue d'analyser les résultats économiques en Amérique latine et dans les Caraïbes et d'étudier des questions telles que les suivantes : la dynamique de l'emploi en Argentine; les marchés de crédit et de capitaux au Brésil, leur évolution dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle ainsi que leur contribution à la croissance économique et à la répartition des revenus durant cette période; les aspects pertinents pour la région de la situation économique en Colombie; et la mesure des variables économiques et sociales en Colombie.

#### **Sous-programme 4** **Financement du développement**

##### ***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 837 900 dollars***

- 21.93 L'exécution du sous-programme incombe à la Division du financement pour le développement.
- 21.94 Ce sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 21.17 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

*Objectif de l'Organisation* : Promouvoir la mobilisation et l'allocation efficaces des ressources financières afin d'appuyer le développement et l'égalité en Amérique latine et dans les Caraïbes

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des décideurs et des institutions d'Amérique latine et des Caraïbes à formuler et mettre en œuvre des politiques et des instruments financiers permettant de dégager et d'allouer des ressources nationales, ainsi qu'à mobiliser des ressources extérieures de manière à promouvoir le développement dans le secteur productif et le domaine social	i) Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives envisagées ou adoptées par les pays de la région pour assurer la mobilisation et l'allocation de ressources nationales et la mobilisation de ressources extérieures, ainsi que pour instituer une réglementation macroéconomique prudentielle conforme aux recommandations et aux méthodes de la CEPALC	Objectif	5	4	–
		Estimation		4	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du pourcentage de lecteurs interrogés déclarant avoir bénéficié des analyses et recommandations de la CEPALC en matière de financement du développement figurant dans ses publications en série ou isolées	Objectif	77	75	–
		Estimation		75	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement de la capacité des décideurs des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et des autres parties prenantes à contribuer aux débats sur la réforme de l'architecture financière mondiale et régionale, eu égard en particulier aux pays à revenu intermédiaire, à l'aide publique au développement et aux mécanismes de financement novateurs	Augmentation du nombre des institutions nationales et régionales qui formulent des propositions lors des débats mondiaux, régionaux et nationaux sur l'amélioration de l'architecture financière aux niveaux mondial et régional et y contribuent, conformément aux recommandations formulées par la CEPALC	Objectif	5	–	–
		Estimation		4	–
		Résultats effectifs			–

### Facteurs externes

21.95 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale considère que les préoccupations et les besoins concrets des États membres de la CEPALC en matière de politiques financières au service du développement ont un caractère prioritaire et apporte un appui à ces derniers; et b) la mise au point de politiques financières, l'établissement de liens avec les marchés financiers mondiaux et la conception des outils pour y accéder seront tributaires de l'évolution de l'environnement extérieur. L'Amérique latine et les Caraïbes doivent faire face à une situation internationale des plus imprévisibles, marquée par la perspective d'une plus grande instabilité financière des flux de capitaux privés et publics et une volatilité réelle causée par les termes de l'échange. Dans ce contexte, il est difficile de prévoir l'évolution de la situation internationale et de savoir si elle donnera lieu à une longue période de stagnation ou, pire encore, à l'apparition de nouvelles récessions dans les pays développés.

**Produits**

- 21.96 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
    - Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts sur un thème lié à l'architecture financière nationale, régionale et mondiale (2); réunions d'experts sur un thème lié au financement du développement (2);
  - b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
    - i) Publications en série : *Rapport 2015-2016 sur le financement du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1)*; *Rapport 2016-2017 sur le financement du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1)*;
    - ii) Publications isolées : étude d'un aspect hautement prioritaire de l'intégration financière mondiale et régionale aux fins de la promotion des flux de financement pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude d'une question hautement prioritaire relative à la coopération avec les pays à revenu intermédiaire en vue de surmonter les obstacles structurels au développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude d'un aspect hautement prioritaire des activités des banques en faveur du développement (2); étude de questions hautement prioritaires du financement des secteurs de production et du développement durable (2);
    - iii) Activités ou documentations techniques : conception et mise à jour régulière d'une base de données sur les variables et les indicateurs du financement pour le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en particulier les informations nécessaires à l'élaboration des publications en série mentionnées plus haut (2);
  - c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
    - i) Services consultatifs : fourniture aux pays et institutions de la région qui le souhaitent de services de coopération technique dans les domaines suivants : a) les politiques visant à surmonter les obstacles structurels au développement dans les pays à revenu intermédiaire (1); b) la mise en œuvre de mécanismes et de politiques de financement du développement visant à assurer un développement sur le plan financier et en matière de production (1);
    - ii) Projets opérationnels : durant l'exercice biennal, des projets devraient être consacrés à des questions relatives au financement du développement, particulièrement à la promotion d'un financement accessible à tous grâce à la mise en place de pratiques innovantes dans le domaine des banques de développement (1).
- 21.97 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 21.18 ci-après.

Tableau 21.18 Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	1 712,4	1 712,4	7	7
Autres objets de dépense	129,5	125,5	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 841,9</b>	<b>1 837,9</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Ressources extrabudgétaires	141,9	141,9	–	–
<b>Total</b>	<b>1 983,8</b>	<b>1 979,8</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

- 21.98 Le montant de 1 837 900, en diminution de 4 000 dollars, permettra de financer sept postes (1 D-1, 2 P-4, 2 P-3, 2 AL) (1 712 400 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (125 500 dollars).
- 21.99 La réduction des dépenses de 4 000 dollars, qui concerne les voyages, prend en compte l'incidence prévue des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et les nouvelles mesures d'économie que le Département envisage de mettre en place durant l'exercice biennal 2016-2017, en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (10 000 dollars).
- 21.100 Durant l'exercice 2016-2017, des ressources extrabudgétaires qui devraient s'élever à 141 900 dollars permettront de financer des services consultatifs et des services d'assistance technique visant à fournir un appui en matière de conception et de mise en œuvre des politiques de financement de leurs stratégies de développement. En outre, des ressources seront consacrées notamment au financement des régimes de protection sociale (le secteur de la santé y compris) dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, au financement des politiques d'adaptation aux changements climatiques, au financement des secteurs productifs et du développement durable, à la promotion d'un financement accessible à tous grâce à la mise en place de structures innovantes dans le domaine des banques de développement et à des programmes d'intégration financière régionale.

### Sous-programme 5 Développement social et égalité sociale

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 381 400 dollars*

- 21.101 L'exécution du sous-programme incombe à la Division du développement social.
- 21.102 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

**Tableau 21.19 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Promouvoir l'égalité économique et sociale dans la région et contribuer au bien-être général de la population selon une démarche multidimensionnelle fondée sur les droits

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>		
			<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Renforcement de la capacité des administrations centrales et infranationales de la région à formuler des politiques, des plans et des programmes visant à réduire les inégalités structurelles et naissantes auxquelles sont confrontés divers groupes socioéconomiques et catégories de la population, selon une démarche fondée sur les droits de l'homme, l'égalité et les perspectives à long terme	i) Augmentation du nombre de politiques, plans et programmes de protection sociale adoptés par les administrations centrales et infranationales des pays de la région pour réduire les inégalités structurelles et naissantes, conformément aux recommandations de la CEPALC	Objectif	10	9	–
		Estimation		9	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du pourcentage de lecteurs interrogés déclarant avoir bénéficié des analyses et recommandations sur les politiques et programmes sociaux figurant dans la publication <i>Social Panorama of Latin America</i> et certaines autres publications	Objectif	77	76	75
		Estimation		76	75
		Résultats effectifs			100
b) Renforcement de la capacité technique des organismes publics à vocation sociale d'améliorer les retombées sociales et l'efficacité de l'action des pouvoirs publics	i) Augmentation du nombre d'organismes publics à vocation sociale faisant appel à la coopération technique pour améliorer leur capacité à formuler et mettre en œuvre les politiques sociales	Objectif	6	–	–
		Estimation		5	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes déclarant avoir bénéficié des services de coopération technique de la CEPALC pour améliorer les initiatives sociales visant à réduire les inégalités	Objectif	13	12	11
		Estimation		12	11
		Résultats effectifs			23

**Facteurs externes**

21.103 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale continue de considérer que les préoccupations et les besoins concrets des États membres de la Commission en matière de développement social et de protection sociale et d'égalité fondées sur les droits de l'homme sont prioritaires et continue d'apporter un appui à ces derniers, conformément aux directives fixées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social et aux objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment ceux découlant du programme de développement pour l'après-2015; b) les pays de la région continuent de tendre vers des politiques sociales fondées sur un plus large consensus et la durabilité à long terme, en mettant l'accent sur : la réduction des inégalités, de la pauvreté et du manque d'accès aux principaux piliers du développement social (éducation, santé, sécurité sociale, aide sociale et travail décent),

l'interaction entre les déterminants sociaux et la dynamique économique et l'élaboration d'une stratégie de développement durable fondée sur les droits de l'homme; et c) la communauté régionale et la communauté internationale continuent de promouvoir une coordination qui permet d'établir un lien entre les questions sociales et les dynamiques démographique et économique, afin de créer de nouvelles perspectives de développement dans le contexte de la mondialisation et des tendances à long terme.

### Produits

21.104 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Services fonctionnels pour les réunions : services fonctionnels pour la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes, y compris l'établissement des rapports connexes et de la documentation de fond (1); réunion des présidents de la Conférence régionale sur le développement social de l'Amérique latine et des Caraïbes (1);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts sur les questions suivantes :
    - a. L'élaboration de politiques intersectorielles concernant l'intégration et les droits de groupes sociaux particuliers, essentiellement les enfants, les jeunes, les populations autochtones, les personnes d'ascendance africaine et les personnes handicapées (1);
    - b. Les réformes proposées pour renforcer les capacités des institutions à vocation sociale à prendre des mesures et promouvoir une meilleure coordination entre les divers acteurs étatiques au stade de l'élaboration des stratégies de développement social (1);
    - c. L'analyse des dépenses consacrées aux politiques sociales et de leur impact sur le bien-être (1);
    - d. L'analyse des inégalités entre certains groupes de la population en matière de bien-être, compte étant tenu de la question de l'égalité des sexes (1);
    - e. Les ajustements de politiques auxquels il faut procéder pour s'attaquer aux inégalités et à la réduction de la pauvreté, dans une perspective multidimensionnelle fondée sur le respect des droits de l'homme (1);
    - f. Les mécanismes visant à élargir la couverture existante et à garantir progressivement l'égalité au sein des systèmes de protection sociale (1);
    - g. Les nouvelles tendances des modèles de protection sociale leurs incidences sur l'égalité (1);
    - h. Les progrès accomplis concernant la gouvernance, les institutions sociales et la participation des citoyens à l'élaboration des politiques sociales et les difficultés restant encore à surmonter (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : *Panorama social de l'Amérique latine*, édition de 2016 (1); *Panorama social de l'Amérique latine*;

- ii) Publications isolées : étude des nouveaux défis que posent les questions sociales et leur impact sur le bien-être de la population (1); étude sur l'insertion internationale, les modèles de production et les inégalités en Uruguay (1); étude sur la coordination intersectorielle en matière de protection sociale et les politiques relatives aux systèmes de protection sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude des politiques axées sur les structures familiales et l'économie domestique dans le cadre élargi des systèmes nationaux de protection sociale (1); étude sur la pauvreté et la protection sociale en Colombie (1); étude des progrès accomplis au plan régional en ce qui concerne l'accès à des emplois et à une protection sociale de qualité pour des groupes particuliers de la population, notamment les femmes, les populations autochtones, les personnes d'ascendance africaine, les enfants, les jeunes et les personnes handicapées (1); étude des progrès accomplis au plan régional en ce qui concerne la contribution d'une éducation de qualité à la réduction des inégalités (1); étude des facteurs multidimensionnels des inégalités et des politiques sectorielles en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude des progrès accomplis en matière de promotion des droits économiques, sociaux et culturels, l'accent étant mis sur la lutte contre les inégalités et la promotion du bien-être (1); analyse fonctionnelle des dépenses sociales et de leur structure dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (1); étude sur l'assurance-chômage en Uruguay; étude sur l'utilisation de la cause légitime de suspension (1);
- iii) Activités ou documentation techniques : sur demande et en collaboration avec d'autres organismes :
  - a. Élaboration de propositions analytiques et méthodologiques visant à renforcer la coopération intersectorielle et interinstitutionnelle et, ainsi, à améliorer l'effectivité et l'efficience des politiques sociales (2);
  - b. Apport de contributions de fond aux réunions intergouvernementales sur la protection sociale et l'égalité, telles que les réunions des chefs d'État et de gouvernement de la CEPALC, le Sommet CELAC-Union européenne, le Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement, le Sommet des Amériques et d'autres réunions intergouvernementales tenues sous les auspices de l'Organisation des États américains (OEA), de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR) et d'autres organismes régionaux (2);
  - c. Amélioration de l'administration du site Web, du logiciel de gestion de bibliothèque (LibGuides) et des réseaux de la Commission, de manière à en optimiser l'utilisation pour les chercheurs et les décideurs (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
  - i) Services consultatifs : fourniture aux pays et institutions de la région qui en feront la demande de services de coopération technique dans les domaines suivants :
    - a. La conception des politiques sociales et la mise en œuvre de politiques sociales multisectionnelles intégrées (1);
    - b. L'analyse des questions et des politiques sociales et le lien avec les questions de production et les questions budgétaires (1);
    - c. Le suivi et l'évaluation des politiques sociales et l'analyse fonctionnelle des dépenses sociales (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes publics, les établissements d'enseignement supérieur, les organisations non gouvernementales et les

organismes régionaux et sous-régionaux en vue de proposer des formations dans les domaines suivants :

- a. L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités, en renforçant la coordination interinstitutionnelle dans une perspective multidimensionnelle (1);
- b. La diffusion de politiques concernant la réduction de la pauvreté, l'égalité, l'innovation sociale et les multiples dimensions du bien-être (1);
- ii) Projets opérationnels : durant l'exercice biennal, des projets devraient être consacrés à différentes questions sociales, l'accent étant mis sur les inégalités et l'exercice effectif, par les différents groupes de la population, de leurs droits économiques, sociaux et culturels (1); ces projets concerneraient notamment les domaines suivants : la promotion, au sein des systèmes de protection sociale, d'une démarche fondée sur les droits de l'homme; les dépenses consacrées aux politiques sociales, leur structure, leur impact et les moyens d'optimiser le recours à des démarches innovantes; et les nouveaux défis que doit relever le secteur social (1).

21.105 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 21.2 ci-après.

Tableau 21.20 Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	4 190,6	4 190,6	18	18
Autres objets de dépense	190,8	190,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 381,4</b>	<b>4 381,4</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Ressources extrabudgétaires	2 768,9	2 768,9	–	–
<b>Total</b>	<b>7 150,3</b>	<b>7 150,3</b>	<b>18</b>	<b>18</b>

21.106 Le montant de 4 381 400 dollars permettra de financer 18 postes (1 D-1, 1 P-5, 5 P-4, 4 P-3, 2 P-2, et 5 AL) (4 190 600 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (190 800 dollars).

21.107 Durant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires qui devraient s'élever à 2 768 900 dollars permettront de financer, à la demande des pays : des services consultatifs et des services de coopération technique, l'appui à des activités de formation et le renforcement des capacités des organismes publics et des organismes régionaux et sous-régionaux notamment dans les domaines suivants : la réduction des disparités qui perpétuent la transmission intergénérationnelle des inégalités; les multiples dimensions de la pauvreté et du bien-être; la promotion de l'inclusion sociale et la participation effective des citoyens, dans l'optique des droits de l'homme; et l'accès à la protection sociale universelle pour l'ensemble des groupes de la population. En outre, des activités spécifiques s'inscrivant dans le cadre de projets de coopération techniques devraient permettre : de promouvoir la mise place de systèmes de protection sociale dans le cadre d'une démarche fondée sur les droits de l'homme; d'analyser les dépenses sociales et

leurs incidences en termes de redistribution, ainsi que l'optimisation de l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les secteurs sociaux; de concevoir et de mettre en œuvre des politiques de formation professionnelle en vue de promouvoir l'égalité, l'inclusion sociale et l'emploi; et d'évaluer les programmes sociaux (y compris les transferts monétaires assortis de conditions) et les institutions sociales.

**Sous-programme 6**  
**Intégration de la problématique hommes-femmes**  
**dans le développement régional**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 087 600 dollars*

- 21.108 La responsabilité du sous-programme incombe à la Division de la promotion de l'égalité des sexes, agissant en étroite coordination avec d'autres bureaux et divisions de la Commission.
- 21.109 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017 (A/69/6/Rev.1).

**Tableau 21.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Intégrer la problématique hommes-femmes dans les stratégies des pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans la perspective d'un développement durable partagé par tous

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des pays de la région d'appliquer des politiques d'égalité des sexes conformément aux consensus régionaux dégagés dans le cadre de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes et aux autres accords internationaux	Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives adoptées par les pays de la région dans les domaines prioritaires définis par l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Objectif	8	6	–
		Estimation		6	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement de la capacité des pays de la région d'appliquer les accords issus de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, eu égard notamment à l'autonomie économique des femmes	i) Augmentation du nombre de politiques, mesures ou initiatives adoptées par les pays de la région pour donner suite aux accords de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes, eu égard notamment à la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les questions relatives au développement durable	Objectif	8	–	–
		Estimation		7	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes déclarant avoir bénéficié de la coopération technique de la CEPALC et de leur participation à la coopération technique horizontale	Objectif	6	–	–
		Estimation		5	–
		Résultats effectifs			–

Sud-Sud facilitée par la CEPALC pour appuyer la mise en œuvre des accords issus de la treizième Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes, eu égard notamment à la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans certaines dimensions du développement durable

### **Facteurs externes**

- 21.110 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les principales parties prenantes continuent de soutenir la promotion de l'égalité des sexes, dans un contexte de stabilité politique et de gouvernance démocratique; et b) la communauté internationale continue de prêter son appui et de donner la priorité à l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques publiques des États membres de la CEPALC, considérée comme fondamentale pour le développement régional et international. La communauté internationale et la communauté régionale continueront donc de promouvoir activement les directives de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi que les objectifs de développement arrêtés au plan international.

### **Produits**

- 21.111 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
    - i) Services fonctionnels pour les réunions : réunions des présidents de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, y compris établissement de rapports sur les activités du secrétariat de la CEPALC et de documents de fonds (3); réunion avec les organismes et organisations participants aux travaux de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes (1); réunions préparatoires sous-régionales organisées en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes pour la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes (3); treizième session de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris établissement de rapports sur les activités du secrétariat de la CEPALC et de documents de fond qui seront présentés à la Conférence (1);
    - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts chargés d'examiner les questions d'importance prioritaire relatives à la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment : a. évaluation des pratiques optimales et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des sexes sur la base des rapports de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes; b. promotion d'un programme économique en faveur de l'égalité des sexes; c. recensement des problèmes nouveaux; d. suivi du programme de développement pour l'après-2015 (une fois adopté par l'Assemblée

générale); e. mise en œuvre de politiques d'intégration de la problématique hommes-femmes dans la région; et f. analyse des politiques relatives à l'égalité des sexes (6);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : numéros de la revue *Mujer y desarrollo* publiés pendant l'exercice biennal, qui porteront notamment sur les thèmes suivants : autonomisation des femmes et rôle des technologies de l'information et des communications (1); transferts de fonds, protection sociale et égalité dans les relations et les responsabilités familiales (1); planification du développement dans une perspective d'égalité des sexes (1); rapport de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour 2015-2016 (1); intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques de développement durable (1); application de nouveaux indicateurs de l'autonomie économique des femmes (1); progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes (1); valeur du travail non rémunéré des femmes (1);
  - ii) Publications isolées : étude régionale sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées en matière d'émancipation économique des femmes (1); document de position pour la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes (1); études sur l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans le développement des pays de la région, dans le prolongement de la trente-cinquième session de la CEPALC et de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes (3);
  - iii) Activités techniques : mise à jour et amélioration du site Web de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes avec les données communiquées périodiquement par les autorités nationales de la région (2); mise à jour de la page Web de la CEPALC présentant des statistiques sur la condition de la femme en y ajoutant des données provenant des enquêtes sur les ménages menées en 2014 et d'autres sources (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prestation de services de coopération technique aux pays et aux institutions de la région qui en font la demande : a. pour l'élaboration de politiques publiques d'intégration de la problématique hommes-femmes et le renforcement des capacités institutionnelles des organismes et services gouvernementaux chargés des politiques et des programmes en faveur des femmes ainsi que d'autres organismes publics compétents (1); b. pour l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de l'égalité des sexes ainsi que pour l'utilisation d'indicateurs sexospécifiques aux fins de l'élaboration de politiques publiques (1); appui à la coopération technique horizontale Sud-Sud entre les pays qui en font la demande sur les questions relatives à la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, au programme de développement pour l'après-2015 et à l'application des textes issus de la treizième session de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : élaboration, à l'intention des organismes publics, de programmes de formation sur les politiques publiques en faveur de l'égalité des sexes, y compris des cours en ligne portant sur les thèmes suivants : a. intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques de développement (1); b. outils de recherche pour l'émancipation économique (1); c. méthodes d'élaboration et de mesure des indicateurs de l'égalité des sexes (1);

- iii) Projets opérationnels : pendant l'exercice biennal, il est prévu d'entreprendre des projets dans les domaines suivants : a. travail non rémunéré et protection sociale des femmes; b. égalité des sexes et politiques de développement durable; c. autonomie économique des femmes; et d. services d'aide sociale (1).

21.112 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 21.22 ci-après.

Tableau 21.22 Ressources nécessaires : sous-programme 6

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)		2014-2015	2016-2017
	2014-2015			
Budget ordinaire				
Postes	1 906,5	1 906,5	8	8
Autres objets de dépense	181,1	181,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 087,6</b>	<b>2 087,6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Ressources extrabudgétaires	906,2	906,2	1	1
<b>Total</b>	<b>2 993,8</b>	<b>2 993,8</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

21.113 Le montant de 2 087 600 dollars permettra de financer huit postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 P-2 et 2 AL), pour un montant de 1 906 500 dollars, et d'autres objets de dépense (personnel temporaire (autre que pour les réunions), consultants, groupes d'experts et voyages), pour un montant de 181 100 dollars.

21.114 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires qui devraient s'élever à 906 200 dollars permettront de fournir des services de conseil et de coopération technique aux pays qui en font la demande, de financer des activités de formation et de renforcer les capacités des administrations nationales et des organismes régionaux et sous-régionaux dans des domaines tels que, notamment la production de connaissances et leur diffusion; l'élaboration de politiques publiques en faveur de l'autonomisation économique des femmes et la conception de systèmes de santé; le perfectionnement de l'Observatoire de l'égalité des sexes pour l'Amérique latine et les Caraïbes; l'utilisation d'indicateurs sexospécifiques pour l'élaboration de politiques publiques (y compris la mise au point de nouveaux indicateurs) concernant notamment la protection sociale, le travail non rémunéré, la parité des sexes sur le marché de l'emploi et dans l'éducation, la participation des femmes à la prise de décisions et l'élimination de la pauvreté et de la violence sexiste. Un appui à la coopération Sud-Sud sera fourni aux pays qui en font la demande pour les aider à se conformer au Programme d'action de Beijing et aux textes issus de la douzième session de la Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'au programme de développement pour l'après-2015. En outre, des activités spécifiques seront entreprises dans le cadre des projets de coopération technique dans des domaines tels que le travail non rémunéré et la protection sociale des femmes, l'amélioration des méthodes d'évaluation quantitative du travail non rémunéré des femmes et l'émancipation économique des femmes.

## Sous-programme 7 Population et développement

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 459 500 dollars*

- 21.115 La responsabilité du sous-programme incombe à la Division de la population de la CEPALC, également connue sous le nom de CELADE (Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes), en coordination avec d'autres bureaux et divisions de la Commission.
- 21.116 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017 (A/69/6/Rev.1).

Tableau 21.23 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Renforcer la prise en compte des questions de population dans les politiques et programmes de développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité des parties prenantes concernées des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de suivre les tendances démographiques et étudier les questions de population et de développement, compte tenu de la problématique hommes-femmes, à des fins d'élaboration de politiques et de programmes sociodémographiques	i) Augmentation du nombre de parties prenantes concernées des pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui utilisent les connaissances, méthodes et outils démographiques et les données sur la population et le développement produits par la CEPALC	Objectif	50	45	40
		Estimation		45	40
		Résultats effectifs			226
	ii) Augmentation du pourcentage de participants à des séminaires, des ateliers, des stages de formation ou des activités de coopération technique déclarant avoir bénéficié des services de coopération technique de la CEPALC pour ce qui est du suivi de l'évolution des tendances démographiques et de l'étude des questions relatives à la population et au développement à des fins d'élaboration de politiques et de programmes sociodémographiques	Objectif	74	73	–
		Estimation		73	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement de la capacité technique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations et des objectifs énoncés dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le programme régional sur la population et le développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tel qu'approuvé dans le Consensus de Montevideo sur la	Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives nouvelles ou supplémentaires mises en œuvre par des pays d'Amérique latine ou des Caraïbes en vue d'appliquer les recommandations et d'atteindre les objectifs formulés dans les principaux accords internationaux relatifs à la population et au développement, y compris le programme régional sur la population et le développement pour l'Amérique	Objectif	50	45	40
		Estimation		45	40
		Résultats effectifs			128

population et le développement, et dans d'autres accords internationaux portant sur ces questions	latine et les Caraïbes, tel qu'approuvé dans le Consensus de Montevideo sur la population et le développement, et d'effectuer le suivi correspondant
---	--

### **Facteurs externes**

- 21.117 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la conjoncture économique internationale et la gouvernance politique, socioéconomique et institutionnelle des pays de la région se caractérisent par la stabilité, ce qui permet aux pays de continuer à donner la priorité aux questions démographiques et aux questions connexes; b) la communauté internationale accorde la priorité aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CEPALC et les aide à donner suite aux recommandations du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et à la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi qu'aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment ceux découlant du programme de développement pour l'après-2015; c) la communauté régionale s'attache en priorité à prendre en compte les facteurs sociodémographiques dans l'élaboration et l'application des politiques et programmes sociaux afin de renforcer l'efficacité de ceux-ci.

### **Produits**

- 21.118 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires):
    - i) Services fonctionnels pour les réunions : services fonctionnels pour les sessions de la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, y compris élaboration de documents techniques et de rapports pour le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014, du Consensus de Montevideo sur la population et le développement, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de la Charte de San José des droits des personnes âgées en Amérique latine et dans les Caraïbes, y compris élaboration des documents correspondants (2);
    - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts chargés : a. d'analyser les priorités de la région concernant les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine, le vieillissement ou les migrants, sous l'angle de la problématique hommes-femmes (1); b. d'examiner la série de recensements de la population de 2020 (1); et c. de faire le point des progrès accomplis dans l'application des recommandations de la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); réunions sur les changements démographiques et leur incidence sur le développement de la région (2);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)
- i) Publications en série : *Demographic Observatory* (2); revue *Notas de Población*, qui diffuse les résultats des travaux de recherche et des études sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (4);
  - ii) Publications isolées : document sur la dynamique démographique en Amérique latine et dans les Caraïbes, vue sous l'angle de la problématique hommes-femmes (1); étude sur des questions liées à la population et au développement, que la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes devra définir pour sa session de 2017 (1); publications sur les questions prioritaires liées aux migrations, aux tendances démographiques et au vieillissement en Amérique latine et dans les Caraïbes, abordées sous l'angle de la problématique hommes-femmes (3); études sur des questions prioritaires concernant les tendances démographiques chez les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); études sur la situation démographique dans la région, vue sous l'angle de la problématique hommes-femmes (3); études sur les effets socioéconomiques de la dynamique démographique dans la région, vus sous l'angle de la problématique hommes-femmes (2);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : numéros de *REDATAM Informa* et diffusion de leur contenu sur la page Web du sous-programme (2); numéros du bulletin d'information sur le vieillissement, qui font le point des progrès accomplis par les pays de la région dans l'élaboration et l'application de politiques en faveur des personnes âgées (2);
  - iv) Activités ou documentation techniques : document technique sur la série de recensements de 2020 (1), étude technique sur la méthodologie des projections démographiques en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); conception et mise à jour de logiciels visant à faciliter l'exploitation des données démographiques provenant de recensements, d'enquêtes et des statistiques de l'état civil, grâce à l'utilisation du système de recherche par micro-ordinateur des données de recensement pour des zones de faible étendue (REDATAM) et des systèmes d'information géographique (2); mise au point de logiciels permettant de faire des projections démographiques aux niveaux national et infranational (2); gestion et mise à jour de la base de données du projet Localisation du peuplement et urbanisation en Amérique latine et dans les Caraïbes (DEPUALC) (2); gestion et mise à jour de la banque de données sur les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); gestion et mise à jour de la banque de données sur : a. le vieillissement dans le cadre du suivi de la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, sous l'angle de la problématique hommes-femmes (2); b. les migrations internes en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); et c. les tendances et projections démographiques par sexe et par âge (2); gestion et mise à jour de la banque de données sur les migrations internationales pour l'Étude de la migration internationale en Amérique latine (2); gestion et mise à jour de la banque de données régionale sur les recensements de la population, le logement et les statistiques de l'état civil (2); gestion et mise à jour du système régional d'indicateurs de suivi du programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement (2); gestion de la banque de données sur les politiques et programmes relatifs à la population et au développement (2); mise à jour régulière du contenu de la page Web du sous-programme (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture d'une assistance technique aux pays de la région qui en font la demande pour : a. la collecte de données sur la population, l'analyse démographique et la mise au point de méthodes démographiques aux fins de l'établissement de projections et d'estimations démographiques (1); b. l'étude des tendances démographiques chez les populations autochtones et les personnes d'ascendance africaine (1); c. l'étude des questions relatives au Plan d'action régional sur la population et le développement et de la Stratégie régionale d'application, en Amérique latine et dans les Caraïbes, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, dans l'optique de la problématique hommes-femmes (1); et d. l'intégration de variables sociodémographiques dans les politiques, programmes et projets de développement, en tenant compte de la problématique hommes-femmes (1); fourniture de services d'appui technique aux instances intergouvernementales régionales sur les questions relatives à la population et au développement (1); fourniture d'une assistance technique aux pays de la région qui en font la demande pour la mise au point et l'utilisation des applications informatiques liées au système REDATAM (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : atelier sur l'intégration de variables sociodémographiques dans les politiques, programmes et projets de développement (1); stage régional intensif d'une durée minimale de trois mois, destiné aux fonctionnaires de la région, concernant l'analyse démographique, la population et le développement, dans l'optique de la problématique hommes-femmes (1); coopération avec les organismes publics, les universités, les organisations non gouvernementales et les organismes régionaux et sous-régionaux en vue de mettre au point des activités de formation sur les questions nouvelles touchant la population et le développement (1); ateliers sur l'utilisation d'applications informatiques liées au système REDATAM et à la création de base de données correspondantes (4); ateliers sur l'utilisation de nouvelles méthodologies et de nouveaux outils pour l'établissement d'analyses et de projections démographiques (2);
  - iii) Projets opérationnels : pendant l'exercice biennal, il est prévu d'entreprendre des projets sur la migration, l'incidence socioéconomique de la dynamique démographique, les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine, et le vieillissement, dans l'optique de la problématique hommes-femmes (1).

Tableau 21.24 **Ressources nécessaires : sous-programme 7**

21.119 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 21.24 ci-après.

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	3 278,7	3 278,7	16	16

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i> <i>(avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Autres objets de dépense	180,9	180,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 459,6</b>	<b>3 459,5</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
Ressources extrabudgétaires	1 554,6	1 554,6	–	–
<b>Total</b>	<b>5 014,2</b>	<b>5 014,1</b>	<b>16</b>	<b>16</b>

21.120 Le montant de 3 459 500 dollars permettra de financer 16 postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 P-2 et 8 AL), pour un montant de 3 278 700 dollars, et d'autres objets de dépense (personnel temporaire (autre que pour les réunions), consultants, groupes d'experts et voyages), pour un montant de 180 800 dollars.

21.121 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires qui devraient s'élever à 1 554 600 dollars permettront de fournir des services de conseil et de coopération technique aux pays qui en font la demande, de mettre au point des activités de formation et de renforcer les capacités des administrations nationales et des organismes régionaux et sous-régionaux en matière d'intégration de variables sociodémographiques dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques et programmes de développement aux niveaux national et local. En outre, des activités spécifiques seront menées dans le cadre des projets de coopération technique, dans les domaines suivants : analyse des tendances démographiques et établissement d'estimations et de projections démographiques; recensements, y compris collecte et analyse des données; liens entre la population et les dimensions territoriales, en particulier la dimension urbaine; problèmes posés par le vieillissement dans la région; santé maternelle; conception et utilisation d'applications informatiques liées au système REDATAM; migrations internationales et internes et tendances démographiques chez les populations autochtones et les personnes d'ascendance africaine. Le suivi de la Conférence régionale sur la population et le développement (organe subsidiaire) constituera également une activité centrale.

### **Sous-programme 8** **Développement durable et établissements humains**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 333 500 dollars*

21.122 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division du développement durable et des établissements humains, agissant en coordination avec d'autres divisions et bureaux de la Commission.

21.123 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 8 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

**Tableau 21.25 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Renforcer l'intégration des questions relatives à la gestion de l'environnement, des changements climatiques et des zones urbaines dans les politiques économiques et sociales et les politiques d'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcer l'intégration des questions relatives à la gestion de l'environnement, des changements climatiques et des zones urbaines dans les politiques économiques et sociales et les politiques d'aménagement du territoire dans le cadre du développement durable	i) Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives adoptées par les pays dans les domaines du développement durable, des changements climatiques et des établissements humains, conformément aux recommandations de la CEPALC	Objectif	12	11	–
		Estimation		11	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Pourcentage de participants à des réunions, des ateliers et des activités de formation qui déclarent avoir bénéficié des analyses et des recommandations de politique générale concernant le développement durable, les changements climatiques et les établissements humains	Objectif	70	–	–
		Estimation		68	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement de la capacité des gouvernements de la région et d'autres parties prenantes de suivre et de faire progresser l'application des accords internationaux relatifs au développement durable, aux changements climatiques et aux établissements humains	Augmentation du nombre de gouvernements de la région et d'autres parties prenantes qui suivent et font progresser l'application des accords internationaux relatifs au développement durable, notamment en matière d'urbanisation, conformément aux recommandations de la CEPALC	Objectif	12	12	11
		Estimation		12	11
		Résultats effectifs			15

### Facteurs externes

21.124 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les institutions sont suffisamment stables pour que les activités du sous-programme puissent être menées à bien, car des modifications fréquentes des organismes chargés des questions d'environnement peuvent compromettre l'obtention de résultats politiques, en particulier lorsqu'elles s'accompagnent d'une redéfinition des priorités; b) la communauté internationale continue de s'employer à obtenir des résultats concrets dans les négociations internationales sur l'environnement consacrées au développement durable et aux établissements humains, en particulier en matière de réduction des risques liés aux changements climatiques et d'adaptation à ces phénomènes.

### Produits

21.125 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

- i) Services fonctionnels pour les réunions : Forum régional sur la réalisation du développement durable, organisé suite au dispositif institutionnel arrêté à la Conférence Rio +20 ou autres instances régionales créées en application d'accords conclus dans le cadre de cette conférence ou du programme de développement pour l'après-2015 (1); Forum ibéro-américain des ministres et hauts responsables chargés du logement et du développement durable (1); réunion régionale chargée de concevoir des politiques publiques régionales en matière d'environnement compte tenu de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts chargés d'analyser les priorités régionales relatives aux changements climatiques, aux mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, et d'examiner et de concevoir plus particulièrement une réforme des politiques fiscales relatives à l'environnement (1); réunion d'experts chargés d'examiner les tendances, les questions nouvelles et les enseignements tirés lors de la mise en œuvre de politiques et d'instruments relatifs au développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que leurs incidences sur l'intégration de critères de durabilité dans les politiques et les organismes publics (1); réunion d'experts chargés de promouvoir des politiques relatives au développement durable des établissements humains (1); réunion régionale sur le développement urbain durable, concernant les textes issus de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) (1); manifestation parallèle à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : étude sur les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs adoptés au niveau international (1); examen des incidences des changements climatiques dans la région (1);
  - ii) Publications isolées : récapitulation des pratiques optimales concernant l'accès à l'information relative à l'environnement et la participation à des activités dans ce domaine, compte tenu de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); étude sur les incidences des politiques publiques sur l'environnement, dans l'objectif d'assurer la prise en compte de l'environnement dans les décisions économiques (1); étude sur les données d'expérience relatives à la transition vers une économie à faible émission de carbone, fondée sur les principes de la préservation de l'environnement et de l'inclusion sociale (1); étude sur le financement du développement durable (1); étude sur les stratégies de réduction des risques et d'adaptation (1); étude sur les stratégies de réduction des risques et d'adaptation en milieu urbain (1); étude sur les modes durables de consommation et de production en milieu urbain comportant une analyse coûts-avantages des politiques et des mécanismes à appliquer (1); étude sur l'évaluation des coûts et des avantages que présentent des projets d'infrastructures pour l'environnement ou le milieu urbain dans le contexte du développement durable (1); étude sur la conception d'une taxe carbone et les incidences de son introduction sur l'économie (1); étude sur les incidences, par quintile de revenu, des diverses politiques fiscales écologiques dans le contexte du développement durable et des changements climatiques (1); étude sur l'intégration de politiques publiques aux fins du développement durable et du renforcement des institutions (1); étude sur les échanges et les changements climatiques (1); étude sur l'adaptation aux changements climatiques et

- l'atténuation de leurs effets au moyen de mesures « sans regret » et de mesures présentant des avantages multiples (2);
- iii) Activités ou documentation techniques : mise au point, promotion et mise à jour d'applications et de méthodes aux fins de l'évaluation quantitative du développement durable dans les pays qui en font la demande (2); établissement, sur demande, de contributions techniques en vue de la réunion régionale des ministres et des hauts responsables chargés du développement et de l'urbanisme en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); mise à jour et perfectionnement permanent d'une base de données sur la prise en compte du développement durable dans les politiques publiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (2);
  - iv) Apports à des produits communs : appui à la gestion de bases de données sur les variables et les indicateurs économiques, sociaux, urbains et environnementaux permettant d'évaluer les progrès enregistrés sur la voie du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, en collaboration avec la Division de statistique de la CEPALC (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services de coopération technique et de secrétariat fournis aux pays de la région qui en font la demande, dans les domaines ci-après :
    - a. L'accès à l'information et la participation aux activités relatives à l'environnement, compte tenu de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1);
    - b. Les politiques publiques relatives au développement durable et à la viabilité écologique de l'aménagement urbain (1);
    - c. La réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques (1);
    - d. Les méthodes utilisées pour évaluer les progrès accomplis sur la voie du développement durable (1);
    - e. Les changements climatiques (1); services de coopération technique aux négociateurs régionaux, dans le cadre des préparatifs à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : stage régional sur le développement durable ou l'économie de l'environnement (1); coopération avec des organismes publics et intergouvernementaux, les universités, les organisations non gouvernementales et les organisations régionales et sous-régionales qui en font la demande :
    - a. Pour les aider à organiser des activités de formation sur les changements climatiques (1);
    - b. Pour les aider à organiser des activités de formation sur les établissements humains (1); fourniture, aux pays de la région et à d'autres parties prenantes qui en font la demande, d'une coopération technique concernant la prévention et l'évaluation des incidences économiques, sociales et environnementales des phénomènes naturels extrêmes ainsi que l'atténuation de leurs effets (2); stage régional sur les mesures et les politiques d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets (1);

- iii) Projets opérationnels : il est prévu d'entreprendre durant l'exercice biennal des projets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, notamment par la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD-plus) (1).

21.126 La répartition des ressources pour le sous-programme 8 est indiquée au tableau 21.26.

Tableau 21.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 8**

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i> <i>(avant actuali-</i> <i>sation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Budget ordinaire				
Postes	4 110,7	4 110,7	17	17
Autres objets de dépense	459,6	222,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 570,3</b>	<b>4 333,5</b>	<b>17</b>	<b>17</b>
Ressources extrabudgétaires	2 900,8	2 900,8	2	2
<b>Total</b>	<b>7 471,1</b>	<b>7 234,3</b>	<b>19</b>	<b>19</b>

- 21.127 Le montant de 4 333 500 dollars, qui représente une diminution de 236 800 dollars, servira à financer 17 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 3 P-2, 3 AL) (4 110 700 dollars) et des objets de dépense autres que les postes, concernant entre autres le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (222 800 dollars).
- 21.128 La baisse de 236 800 dollars tient à : a) la non-reconduction de dépenses non renouvelables se rapportant à l'application de la résolution 66/288 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a fait sien le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » (221 800 dollars); et b) la réduction des dépenses relatives aux voyages, qui devrait résulter de l'application des règles régissant les conditions de voyage en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (15 000 dollars).
- 21.129 Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires, d'un montant de 2 900 800 dollars, permettront de fournir des services consultatifs et de coopération technique aux pays qui en font la demande, d'appuyer les activités de formation et de renforcer les capacités des organismes publics et des organes régionaux et sous-régionaux à prendre en compte les questions relatives à l'environnement, aux changements climatiques et à l'aménagement urbain dans les politiques économiques, sociales et relatives à l'aménagement du territoire ainsi que dans leurs stratégies de programmes de développement durable. Une attention particulière sera accordée à la promotion de politiques servant le développement durable et les comportements écologiques, à l'analyse plus approfondie des incidences économiques des changements climatiques, des établissements urbains durables, des économies à faible empreinte carbone et des villes plus inclusives, ainsi qu'aux politiques publiques dans ces domaines. En outre, des activités spécifiques seront réalisées dans le cadre de projets de coopération technique dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, notamment dans celui de la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD-plus), et un stage régional sur les évaluations et les politiques relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets sera organisé.

## Sous-programme 9 Ressources naturelles et infrastructures

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 197 200 dollars*

- 21.130 La responsabilité du sous-programme incombe à la Division de l'infrastructure et des ressources naturelles, agissant en collaboration avec d'autres divisions et bureaux de la CEPALC.
- 21.131 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 9 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 21.27 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Favoriser la compétitivité et le développement socioéconomique dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes au moyen d'une gestion durable des ressources naturelles et des services publics d'infrastructure

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la capacité institutionnelle des pays de la région de formuler et d'appliquer des politiques et des cadres réglementaires propres à accroître l'efficacité de la gestion durable des ressources naturelles et des services publics de distribution et d'infrastructure	i) Augmentation du nombre de nouvelles politiques, mesures et initiatives relatives à la gestion durable des ressources naturelles et aux services publics de distribution et d'infrastructure mises en œuvre par les pays de la région conformément aux recommandations de la CEPALC	Objectif	11	10	–
		Estimation		10	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes déclarant avoir bénéficié des services de coopération technique de la Commission dans leurs travaux concernant la gestion durable des ressources naturelles et les services publics de distribution et d'infrastructure	Objectif	9	7	6
		Estimation		7	6
		Résultats effectifs			6
b) Amélioration de l'harmonisation de la coordination des politiques et échange, aux niveaux sous-régional et régional, de bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources naturelles et de prestation de services publics de distribution et d'infrastructure	Augmentation du nombre d'entités publiques, régionales, universitaires et commerciales suivant les recommandations de la CEPALC lorsqu'elles prennent des mesures pour harmoniser ou coordonner les politiques relatives à la gestion des ressources naturelles ou à la prestation de services publics de distribution et d'infrastructure	Objectif	28	27	26
		Estimation		27	26
		Résultats effectifs			27

### Facteurs externes

- 21.132 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs fixés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région reste suffisamment stable ou s'améliore et il ne se produit pas de choc extérieur ou de perturbation majeure nécessitant de redéfinir radicalement les priorités; et b) la communauté

internationale prête attention et donne la priorité aux préoccupations et aux besoins des États membres de la Commission concernant la gestion durable des ressources naturelles et la prestation de services publics de distribution et d'infrastructure, dans la perspective du programme de développement régional et international. À cette fin, la Commission appuiera sans réserve les orientations définies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social, ainsi que les objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris ceux qui découlent du programme de développement pour l'après-2015 et des accords conclus lors de grandes conférences et réunions au sommet organisées dans les domaines économique et social.

### Produits

21.133 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts chargés de formuler des politiques publiques relatives à la gestion des ressources naturelles et aux recettes fiscales (1); réunion d'experts chargés de formuler des politiques publiques de gestion des ressources en eau et de prestation de services connexes qui répondent à un souci de rentabilité économique, d'équité sociale et de viabilité écologique, dans la perspective des objectifs de développement durable (1); réunion d'experts chargés de faire le point sur la sécurité énergétique et les marchés de l'énergie durable (aux niveaux national et régional) en examinant notamment les résultats et les perspectives concernant les partenariats public-privé et l'applications de découvertes techniques dans la mise en œuvre de projets sur l'énergie durable (1); réunions d'experts de haut niveau chargés d'examiner les nouveaux problèmes à résoudre s'agissant des politiques écologiquement viables dans le secteur des transports et des infrastructures (2), en se penchant plus particulièrement sur le cas de l'Amérique latine et des Caraïbes;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Publications isolées : études sur les progrès réalisés en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans les pays de la région dans le contexte des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 (2); études sur les politiques publiques relatives à la gestion et à la gouvernance durables des ressources naturelles (3); études sur les tendances des marchés de l'énergie durable (énergie renouvelable et efficacité énergétique), sous l'angle de la législation, de la réglementation, de l'économie, des technologies et des nouveaux modes de développement des projets (par exemple partenariats public-privé) dans la région (2); études sur les retombées éventuelles des processus d'intégration sur la sécurité énergétique (2); étude sur une question particulière concernant la logistique et les politiques relatives au transport combiné ou multimodal dans la région (1); étude sur une question spécifique concernant le transport maritime sous l'angle d'une politique relative aux infrastructures et aux transports durables (1); étude sur une question spécifique concernant l'intégration physique régionale (1); étude sur une question spécifique relative à la réglementation des services publics de distribution dans la région axée particulièrement sur la problématique hommes-femmes, dans le contexte des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 (tel que l'aura approuvé l'Assemblée générale) (1); étude sur une question spécifique concernant les conséquences des modifications de la géographie économique de la région (1); étude sur les progrès enregistrés en matière de gestion intégrée des ressources en eau dans les pays de la région dans le contexte des objectifs de

- développement durable (1); étude sur les politiques publiques relatives aux services concernant l'infrastructure économique (1); étude sur l'efficacité énergétique dans le secteur des transports des pays de la région : bilan et perspectives d'avenir (1); étude sur la durabilité (dans les domaines social, économique et environnemental) des industries extractives dans les pays de la région (1);
- ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *Bulletin on the Facilitation of Trade and Transport in Latin America and the Caribbean* (16 numéros pendant l'exercice biennal, soit 2 par trimestre) (2); bulletin du Réseau de coopération pour la gestion intégrée des ressources en eau dans la perspective du développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes (4 numéros par langue pendant l'exercice biennal) (4);
  - iii) Activités ou documentation techniques : mise à jour, exploitation et développement de la base de données Maritime and Logistics Profile of Latin America and the Caribbean sur les transports dans la région (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prestation, aux autorités nationales et locales des pays de la région qui en font la demande, de services de coopération technique dans les domaines suivants :
    - a. Ressources naturelles, y compris industries extractives (1);
    - b. Gestion des ressources en eau (1);
    - c. Énergies durables et intégration énergétique (1); prestation de services de coopération technique aux mécanismes régionaux de coopération qui en font la demande, dont la Commission de l'énergie et des mines du Parlement latino-américain, l'Organisation latino-américain de l'énergie, l'UNASUR, la CEPALC et le MERCOSUR, sur des questions qui les intéressent (1); prestation de services de coopération technique concernant les services publics de distribution et d'infrastructure aux pays de la région qui en font la demande, (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : organisation d'un stage régional d'une semaine à l'intention de représentants des secteurs public et privé participant à la prestation et à la gestion des services d'infrastructure (1); organisation, en concertation avec l'ILPES, d'un stage régional sur la gestion des ressources naturelles à l'intention des représentants des secteurs public et privé (1);
  - iii) Projets opérationnels : Il est prévu de réaliser pendant l'exercice biennal des projets dans les domaines ci-après :
    - a. Énergie renouvelable, sécurité énergétique et efficacité énergétique (1);
    - b. Approvisionnement et services énergétiques favorisant l'efficacité économique, l'égalité sociale et la viabilité écologique;
    - c. Intégration logistique pour l'exploitation durable des ressources naturelles (1).

21.134 La répartition des ressources pour le sous-programme 9 est indiquée dans le tableau 21.28.

Tableau 21.28 **Ressources nécessaires : sous-programme 9**

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i> <i>(avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 925,0	3 925,0	18	18
Autres objets de dépense	280,2	272,2	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 205,2</b>	<b>4 197,2</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Ressources extrabudgétaires	1 614,3	1 614,3	–	–
<b>Total</b>	<b>5 819,5</b>	<b>5 811,5</b>	<b>18</b>	<b>18</b>

- 21.135 Le montant de 4 197 200 dollars, en baisse de 8 000 dollars, servira à financer 18 postes (1 D-1, 1 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 6 AL) (3 925 000 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (272 200 dollars).
- 21.136 La baisse de 8 000 dollars concerne les voyages et tient compte des effets escomptés des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.
- 21.137 Pendant l'exercice 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 1 614 300 dollars permettront de fournir des services consultatifs et de coopération technique aux pays qui en font la demande, d'appuyer les activités de formation et de renforcer les moyens dont disposent les organismes publics et les organes régionaux et sous-régionaux en vue de promouvoir la compétitivité et le développement socioéconomique, grâce à la gestion durable des ressources naturelles et des services d'infrastructure dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Une attention particulière sera portée à la promotion des politiques relatives à la gestion durable des ressources naturelles et à la fourniture et à la réglementation de services publics de distribution et d'infrastructure. En outre, des activités spécifiques réalisées dans le cadre de projets de coopération technique viseront à promouvoir la formulation de projets dans le domaine des énergies renouvelables, de la sécurité énergétique et de l'efficacité énergétique, à organiser des stages régionaux sur la gestion des ressources naturelles à l'intention de responsables des secteurs public et privé, ainsi qu'à organiser des stages régionaux sur la fourniture et la gestion des services d'infrastructure à l'intention des responsables des secteurs public et privé.

### **Sous-programme 10** **Planification de l'administration publique**

#### ***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 088 000 dollars***

- 21.138 La responsabilité de ce sous-programme incombe à l'Institut de planification économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ILPES).
- 21.139 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 10 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 21.29 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès  
et mesure des résultats

*Objectif de l'Organisation* : Renforcer les compétences en matière de planification et d'administration publique au service du développement dans une perspective régionale

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des capacités des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de planification et d'administration publique au service du développement dans une perspective régionale et compte tenu de la problématique hommes-femmes	i) Augmentation du nombre de mécanismes de planification mis en œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes pour lesquels les contributions de l'ILPES sont prises en compte par les pays concernés	Objectif	10	–	–
		Estimation		9	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de participants interrogés qui disent avoir bénéficié des services de formation offerts dans le cadre du sous-programme pour renforcer les compétences en matière de planification et d'administration publique au service du développement dans une perspective régionale et compte tenu de la problématique hommes-femmes	Objectif	400	–	–
		Estimation		300	–
		Résultats effectifs			–
	iii) Augmentation du nombre de lecteurs interrogés qui disent avoir bénéficié des analyses et recommandations figurant dans les publications établies dans le cadre du sous-programme	Objectif	83	–	–
		Estimation		82	–
		Résultats effectifs			–
b) Amélioration de la coordination, des échanges de meilleures pratiques et de la coopération entre les gouvernements de la région et d'autres parties prenantes dans le domaine des plans et stratégies de développement	i) Augmentation du nombre d'organismes publics et d'autres parties prenantes importantes qui participent aux séminaires et réseaux organisés dans le cadre du sous-programme	Objectif	16	–	–
		Estimation		12	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de participants aux forums organisés dans le cadre du sous-programme qui disent avoir bénéficié de ces activités et renforcé leurs compétences	Objectif	80	–	–
		Estimation		78	–
		Résultats effectifs			–

### Facteurs externes

21.140 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la communauté internationale et en particulier les pays membres du Conseil régional de la planification continuent d'accorder un rang de priorité élevé à la planification du développement, à la gestion budgétaire et à l'administration publique aux niveaux national et infranational prendront en compte les orientations définies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que des objectifs de développement qui découlent du programme de développement pour l'après-2015 et des grandes conférences et

réunions au sommet organisées dans les domaines économique et social; b) l'environnement socioéconomique et institutionnel de la région demeure stable ou s'améliore et il ne se produit pas de graves crises ou perturbations externes susceptibles d'avoir des incidences sur les priorités fixées pour le programme de travail.

### Produits

21.141 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Services fonctionnels pour les réunions : réunion du Bureau du Conseil régional de la planification (2);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts du réseau des instances chargées des politiques régionales de développement en vue de débattre de la coordination des politiques, à divers niveaux des administrations (1); réunion d'experts gouvernementaux chargés de débattre des progrès et des défis concernant les méthodes d'évaluation des programmes et projets d'investissement (1); séminaire sur la planification destinée à combler les écarts de développement et à concevoir des perspectives en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); journées portes ouvertes sur la planification, dans le cadre desquelles les praticiens et les experts peuvent mener des débats et des dialogues sur la planification et le développement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : vue d'ensemble de la gestion publique aux fins du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); panorama de l'aménagement du territoire en Amérique latine et dans les Caraïbes (1);
  - ii) Publications isolées : études sur des questions concernant l'administration publique aux fins d'un État moderne, efficace et ouvert; la planification des investissements en matière d'infrastructure aux fins du développement; l'intégration régionale et la planification aux fins du développement; le renforcement des capacités d'administration publique, la géographie et l'égalité, les méthodes de contrôle et d'évaluation de la planification des programmes et des politiques aux fins de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, concernant notamment l'aménagement du territoire, la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'administration et la planification publiques (10);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : Rapports annuels sur l'état d'avancement des dialogues ministériels aux fins de la planification : renseignements de base sur la pratique de la planification communiqués par les pouvoirs publics, afin de se faire une idée de la vision politique concernant l'avenir des mécanismes de planification (2);
  - iv) Activités ou documentation technique : actualisation périodique et amélioration des manuels techniques et des applications informatiques à l'appui des activités de formation, ainsi que des bases de données sur la budgétisation et des instruments de développement régional en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); renforcement de la fonction de l'ILPES en tant que laboratoire de connaissances s'agissant des plans et programmes de planification du développement, compte tenu des perspectives locales, nationales et régionales (1);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prestation de services consultatifs pour la conception, le suivi et l'évaluation d'activités de planification aux échelons régional, national et local (1); prestation de services de coopération technique aux pays de la région concernant :
    - a. La planification du développement et l'évaluation des politiques, projets et programmes (1);
    - b. Les stratégies de développement locales et régionales (1); l'introduction d'une perspective régionale dans la planification du développement (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : dans le cadre du programme de formation sur place et à distance, cours sur des questions prioritaires telles que :
    - a. La formation des planificateurs régionaux : vers une nouvelle culture d'intégration;
    - b. La planification aux fins du changement : perspective à long terme et techniques de scénario;
    - c. Les politiques de développement et les mécanismes de coopération public-privé;
    - d. La planification et la gestion publiques aux fins du développement durable après 2015;
    - e. La planification de la gestion publique : une approche intégrée;
    - f. La programmation et l'évaluation des initiatives du secteur public;
    - g. La gestion stratégique et les dossiers de projets d'investissement aux fins de la coopération internationale;
    - h. L'action politique et la gestion publique;
    - i. La gouvernance, la modernisation de l'administration publique et la participation citoyenne;
    - j. Les techniques d'évaluation des programmes et de politiques publiques;
    - k. Le contrôle et l'évaluation de la gestion publique;
    - l. L'action politique et la gestion aux fins du développement;
    - m. Les processus de décentralisation;
    - n. La gestion du développement local et les stratégies relatives à la compétitivité territoriale;
    - o. Cinq stages sur des domaines prioritaires à définir (20);
  - iii) Projets opérationnels : des projets de coopération technique seront réalisés pendant l'exercice biennal dans les domaines de la planification du développement et concerneront notamment les plans et les programmes visant à atteindre les objectifs de développement durable (1).

21.142 La répartition des ressources pour le sous-programme 10 est indiquée dans le tableau 21.30.

Tableau 21.30 Ressources nécessaires : sous-programme 10

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	1 991,6	1 991,6	11	11
Autres objets de dépense	96,4	96,4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 088,0</b>	<b>2 088,0</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
Ressources extrabudgétaires	3 954,8	4 512,6	9	9
<b>Total</b>	<b>6 042,8</b>	<b>6 600,6</b>	<b>20</b>	<b>20</b>

21.143 Le montant de 2 088 000 dollars permettra de financer 11 postes (1 P-5, 2 P-4 et 8 AL) (1 991 600 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (96 400 dollars).

21.144 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2016-2017 (4 512 600 dollars) serviront à financer neuf postes (1 D-1, 1 P-5 et 7 AL) afin de fournir des services consultatifs et de coopération technique aux pays qui en font la demande, d'appuyer les activités de formation et de renforcer les moyens des organismes publics et des organes régionaux et sous-régionaux dans des domaines concernant, entre autres, l'introduction d'une perspective régionale dans la planification du développement, l'évaluation des politiques, projets et programmes, les stratégies de développement locales et régionales et la conception, le suivi et l'évaluation d'activités prévisionnelles concernant l'ensemble du continent sud-américain et menées aux échelons national et local. En outre, des activités spécifiques seront réalisées dans le cadre des projets de coopération technique afin d'organiser des programmes de formation sur place et à distance concernant des questions prioritaires, à savoir, entre autres, la culture d'intégration régionale, les perspectives à long terme et les techniques de scénario, les mécanismes de coopération public-privé, la planification et la gestion publiques aux fins du développement durable après 2015, la programmation et l'évaluation des initiatives du secteur public, l'action politique et la gestion publique, la gouvernance, la modernisation de la gestion publique et la participation citoyenne, les techniques d'évaluation des programmes et des politiques de l'État, le contrôle et l'évaluation de la gestion publique, les processus de décentralisation ainsi que la gestion du développement local et les stratégies de renforcement de la compétitivité territoriale.

## Sous-programme 11 Statistiques

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 329 700 dollars*

21.145 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division de statistique.

21.146 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 11 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017

Tableau 21.31 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès  
et mesure des résultats

*Objectif de l'Organisation* : Améliorer l'établissement, la diffusion et l'utilisation de statistiques fiables et actuelles, qui aident à prendre des décisions fondées sur des données factuelles dans les domaines économique, social et environnemental dans la région

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Progrès dans la mise en œuvre du plan stratégique décennal de la Conférence statistique des Amériques	i) Pourcentage de volets thématiques du plan stratégique pour lesquels des mesures spécifiques ont été mises en œuvre	Objectif	70	–	–
		Estimation		68	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Nombre de produits élaborés par les groupes de travail de la Conférence statistique des Amériques avec l'aide de la CEPALC	Objectif	7	–	–
		Estimation		6	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement de la capacité technique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de suivre la situation économique et sociale et l'environnement et d'adopter des politiques fondées sur des données factuelles	i) Augmentation de la proportion de pays de la région appliquant le Système de comptabilité nationale de 2008 et ses comptes satellites, notamment le Système de comptabilité environnementale et économique de 2012, conformément aux recommandations internationales et selon leurs propres besoins, après avoir obtenu l'appui technique nécessaire de la part de la CEPALC	Objectif	55	–	–
		Estimation		50	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de politiques, mesures et initiatives mises en œuvre par les pays pour appliquer les recommandations de la CEPALC visant à élaborer des statistiques de suivi des tendances économiques, environnementales et sociales	Objectif	10	–	–
		Estimation		9	–
		Résultats effectifs			–
	iii) Augmentation du nombre de téléchargements à partir de l'Annuaire statistique de l'Amérique latine et des Caraïbes et de CEPALSTAT, système en ligne de la CEPALC regroupant les bases de données économiques, environnementales et sociales de la région	Objectif	1,3	1,2	1,1
		Estimation		1,2	1,0
		Résultats effectifs			4,7

### Facteurs externes

- 21.147 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les systèmes statistiques nationaux de la région auront relevé les défis que constituent l'évolution technologique récente et la fourniture accrue de statistiques par d'autres intervenants (le défi des « mégadonnées »); b) la stabilité règne sur le plan socioéconomique et institutionnel dans la région, permettant ainsi le fonctionnement

normal des bureaux de statistique nationaux et le bon déroulement de leurs travaux; c) la communauté internationale continue d'appuyer les travaux de la Conférence statistique des Amériques de la Commission et les priorités fixées par celle-ci aux fins du développement de la statistique dans la région, en réponse aux besoins et aux préoccupations spécifiques des États membres de la Commission dans ce domaine. À cette fin, les orientations définies par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que les objectifs de développement adoptés au niveau international, sont pris en compte.

### Produits

21.148 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Comité exécutif de la Conférence statistique et établissement de rapports sur les résultats et les progrès accomplis dans le cadre du programme de travail établi par la Conférence (4); neuvième réunion de la Conférence statistique des Amériques. Cette activité comprend la coordination et le suivi des accords de coopération technique ayant trait au développement de la statistique, l'établissement de rapports sur les activités du secrétariat de la Commission et sur les résultats et progrès accomplis dans les domaines du développement de la statistique et de la coopération internationale, ainsi que l'élaboration de documents de fond à l'intention de la Conférence (1);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions d'experts chargés : d'analyser les progrès réalisés dans le domaine des statistiques environnementales et concernant le Système de comptabilité environnementale et économique de 2012 (2); de formuler les recommandations pour améliorer les techniques et les méthodes applicables aux systèmes d'information sociale et aux enquêtes sur les ménages (2); d'évaluer la prise en compte des nouvelles recommandations internationales dans l'application du Système de comptabilité nationale de 2008 et son adaptation aux caractéristiques des économies de la région (2); de promouvoir et d'analyser la mise en œuvre des nouvelles recommandations internationales sur les statistiques économiques, dont les statistiques de base, la comptabilité nationale, les statistiques relatives aux échanges extérieurs de biens et de services et les indices des prix (1); de formuler des recommandations aux fins de mieux harmoniser et homogénéiser les statistiques et les indicateurs sociaux (1); de formuler des recommandations en vue d'harmoniser et d'homogénéiser les statistiques et les indicateurs concernant le suivi du programme de développement pour l'après-2015 (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : *Cuadernos Estadísticos de la CEPAL* (2); *Statistical Yearbook for Latin America and the Caribbean*, 2016 (1); *Statistical Yearbook for Latin America and the Caribbean*, 2017 (1);
  - ii) Publications isolées : étude des progrès réalisés dans la région concernant l'application des nouvelles recommandations internationales relatives au perfectionnement du Système de comptabilité nationale de 2008 ou les statistiques du secteur extérieur (1); travaux méthodologiques et analytiques sur la pauvreté, les inégalités de revenu et d'autres aspects de la protection sociale dans la région (3); étude sur les méthodes ou les données empiriques concernant la suite donnée au programme de développement pour l'après-2015 et à d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau

- international (1); études sur l'application au niveau régional des recommandations internationales relatives aux statistiques économiques, y compris les statistiques de base, la comptabilité nationale et ses comptes annexes (dont le travail non rémunéré dans les ménages), le commerce international des biens et services et les indices des prix (2); études sur la situation des statistiques de l'environnement dans la région et sur les données d'expérience concernant la comptabilité environnementale (2);
- iii) Apports à des produits communs : établissement, conjointement avec la Division du développement économique, de données statistiques pour les éditions de 2016 et de 2017 du *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean* (2); élaboration, en collaboration avec la Division du développement économique, de données statistiques pour les éditions 2016 et 2017 du *Economic Survey of Latin America and the Caribbean* (2); établissement, en collaboration avec la Division du développement social, d'indicateurs statistiques pour les éditions 2016 et 2017 du *Social Panorama of Latin America* (2);
- iv) Activités ou documentation techniques : compilation et harmonisation des enquêtes sur les ménages réalisées dans les pays de la région aux fins d'analyser et d'élaborer des indicateurs sociaux pour la Division de statistique et d'autres divisions de la CEPALC (1); développement, gestion et mise à jour du système CEPALSTAT d'information statistique et des bases de données relevant directement de la Division de statistique et coordination avec les autres divisions des activités liées à la gestion de leurs bases de données (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prestation, aux États d'Amérique latine et des Caraïbes qui en font la demande, de services de coopération technique pour l'harmonisation des statistiques économiques de base et l'application de la version révisée la plus récente de la nomenclature internationale ainsi que du Système de comptabilité nationale de 2008 et des comptes satellites, en particulier le Système de comptabilité environnementale et économique de 2012 (1); prestation aux États membres et aux organismes régionaux qui en font la demande de services de coopération technique dans les domaines ci-après :
- a. Les enquêtes sur les ménages, les indicateurs sociaux et les statistiques ainsi que la quantification et l'analyse de la pauvreté et d'autres aspects de la protection sociale, une attention particulière étant portée à la suite donnée au programme de développement pour l'après-2015 (1);
- b. L'appui à l'élaboration des statistiques environnementales et à l'application du Système de comptabilité environnementale et économique de 2012 (1);
- c. Appui aux fins de la mise en œuvre du cadre de contrôle et des indicateurs du programme de développement pour l'après-2015 (tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale) (1);
- ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes publics, les universités, les organisations non gouvernementales et les organes régionaux et sous-régionaux en vue d'appuyer l'organisation de formations portant sur : les statistiques économiques, y compris les statistiques de base, la comptabilité nationale et ses comptes satellites, le commerce international des biens et services et les indices des prix (1); la pauvreté, la répartition des revenus, l'emploi, la cohésion et la vulnérabilité sociales (1); l'élaboration de statistiques et de comptes environnementaux (1); le cadre de contrôle et

les indicateurs relatifs à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 (une fois qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale) (1);

- iii) Projets opérationnels : projets dans les domaines ci-après :
  - a. Statistiques environnementales, notamment aux fins du renforcement des moyens d'établissement des indicateurs relatifs au développement macroéconomique durable (1);
  - b. Statistiques sociales (1);
  - c. Cadre de contrôle du programme de développement pour l'après-2015 (1);
  - d. Programme d'aide aux pays de la région pour l'application de la version de 2008 du Système de comptabilité nationale et l'amélioration des statistiques économiques de base, grâce à l'application des Recommandations de Luxembourg sur la mise en œuvre et la diffusion, au niveau mondial, du Système de comptabilité nationale, en coordination avec le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (1).

21.149 La répartition des ressources pour le sous-programme 11 est indiquée dans le tableau 21.32.

Tableau 21.32 **Ressources nécessaires : sous-programme 11**

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i> <i>(avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Budget ordinaire				
Postes	5 034,0	5 034,0	26	26
Autres objets de dépense	545,0	295,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>5 579,0</b>	<b>5,579</b>	<b>26</b>	<b>26</b>
Ressources extrabudgétaires	345,0	371,0	3	3
<b>Total</b>	<b>5 924,0</b>	<b>5 700,7</b>	<b>29</b>	<b>29</b>

21.150 Le montant de 5 329 700 dollars, qui correspond à une diminution de 249 300 dollars, permettra de financer 26 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 2 P-2 et 15 AL) (5 034 000 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), des consultants, des groupes d'experts et les voyages (295 700 dollars).

21.151 La diminution de 249 300 dollars, tient à : a) la non-reconduction de dépenses non renouvelables se rapportant à l'application de la résolution 66/288, dans laquelle l'Assemblée générale a fait sien le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulée « L'avenir que nous voulons » (238 400 dollars); b) la réduction des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, en application de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (10 900 dollars).

21.152 Les ressources extrabudgétaires attendues pour l'exercice biennal 2016-2017 (371 000 dollars) serviront à fournir des services consultatifs et des services de coopération technique aux pays qui en font la demande, à appuyer des activités de formation et à renforcer les moyens dont disposent

les organismes gouvernementaux et les organes régionaux et sous-régionaux pour améliorer et harmoniser les statistiques économiques de base et adopter les normes et classifications connexes, tels que le Système de comptabilité nationale, pour analyser les enquêtes sur les ménages, les indicateurs sociaux et les statistiques, évaluer et analyser les questions de pauvreté et de cohésion sociale et établir des indicateurs et des statistiques relatifs à l'environnement. On s'attachera particulièrement à renforcer les capacités des États membres en matière de conception et de mise en œuvre d'un système comptable aux fins du suivi des objectifs et buts du programme de développement pour l'après-2015, à promouvoir l'adoption de nouvelles recommandations concernant le Système de comptabilité nationale et le Système de comptabilité environnementale économique pour les ressources en eau (SCCE-Eau), à coordonner la participation des pays au Programme de comparaison international, à promouvoir la systématisation des statistiques environnementales et à élaborer des indicateurs concernant la pauvreté et la cohésion sociale.

### Sous-programme 12

#### Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 329 800 dollars**

- 21.153 L'exécution du sous-programme incombe au Bureau sous-régional de la CEPALC au Mexique.
- 21.154 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 12 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 21.33 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

*Objectif de l'Organisation* : Favoriser une croissance dynamique et un développement durable, bénéficiant à tous et équitable, dans un cadre institutionnel et démocratique solide, et atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment ceux qui découlent du programme de développement pour l'après-2015 (tel que l'aura approuvé l'Assemblée générale)

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des capacités institutionnelles des pays de la sous-région en ce qui concerne le traitement des problèmes économiques et sociaux, en particulier ceux relatifs à l'égalité multidimensionnelle (notamment égalité des sexes, des ethnies et des territoires) et à la réduction de la pauvreté	i) Augmentation du nombre d'institutions gouvernementales, d'institutions du secteur privé et d'établissements universitaires de la sous-région qui tiennent compte des analyses et recommandations de la CEPALC lorsqu'ils formulent des politiques et des mesures dans le domaine du développement économique et social, en particulier en ce qui concerne l'égalité multidimensionnelle et la réduction de la pauvreté	Objectif	12	10	8
		Estimation		10	8
		Résultats effectifs			11
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes clés disant avoir bénéficié des produits et des services de la Commission en matière de formulation des politiques	Objectif	14	12	–
		Estimation		12	–
		Résultats effectifs			–

## Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2016-2017	2014-2015	2012-2013	
	économiques et sociales, particulièrement en ce qui concerne l'égalité et la réduction de la pauvreté				
b) Renforcement des capacités techniques des pays de la sous-région s'agissant de la conception ou de l'évaluation de politiques et de mesures pour le développement économique et le changement structurel, le commerce, l'intégration et le développement durable, y compris en ce qui concerne l'énergie, l'agriculture et les changements climatiques	i) Augmentation du nombre d'institutions de la sous-région qui tiennent compte des analyses et des recommandations de la CEPALC lorsqu'elles adoptent des politiques et des mesures pour le développement économique, les changements structurels, le commerce, l'intégration et le développement durable, y compris en ce qui concerne l'énergie, l'agriculture et les changements climatiques	Objectif	20	20	–
		Estimation	–	18	–
		Résultats effectifs	–	–	–
	ii) Augmentation du nombre de parties prenantes clefs déclarant avoir bénéficié des produits et des services de la CEPALC dans les domaines du développement économique et du changement structurel, du commerce, de l'intégration et du développement durable, y compris en ce qui concerne l'énergie, l'agriculture et les changements climatiques	Objectif	24	24	–
		Estimation	–	22	–
		Résultats effectifs	–	–	–

### Facteurs externes

- 21.155 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la stabilité socioéconomique et institutionnelle de la sous-région se maintient, il n'y a pas de chocs extérieurs ni de grands bouleversements qui exigeraient de réaménager les priorités en profondeur; b) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CEPALC et leur apporte son soutien, conformément aux orientations de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et au programme de développement pour l'après-2015.

### Produits

- 21.156 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts chargés d'examiner diverses perspectives concernant la mesure de la pauvreté et des inégalités dans la région (1); réunion d'experts chargés d'analyser la manière dont des systèmes agricoles et alimentaires durables peuvent contribuer à résoudre le problème de développement majeur que constitue la sécurité alimentaire (1); réunion d'experts chargés de débattre de questions relatives à la politique et à la stratégie énergétiques : intégration énergétique, transition énergétique et objectifs de développement à moyen et à long terme concernant l'énergie durable (1); réunion d'experts chargés de débattre d'interventions face aux changements climatiques propres à renforcer l'adaptation

inclusive et durable, à assurer une transition harmonieuse vers des économies à faible émission de carbone et à stimuler conjointement la réalisation des objectifs de développement durable et l'essor économique de certains secteurs dans les pays de la sous-région (1); réunion d'experts chargés de débattre de questions spécifiques concernant le programme énergétique de la sous-région : l'énergie durable (accès aux énergies modernes, énergies renouvelables et utilisation efficiente et rationnelle de l'énergie) ou les problèmes inhérents au fait d'être tributaire des importations de combustibles fossiles (1); réunion d'experts chargés de débattre des défis et des politiques relatifs à l'intégration régionale, dans l'objectif de promouvoir les avantages de l'intégration (1); réunion d'experts chargés d'examiner des initiatives et des politiques de développement productif en vue de promouvoir les changements structurels (1); réunion d'experts chargés d'examiner les tendances et les perspectives macroéconomiques récentes du Mexique, de l'Amérique centrale et de certains pays de la sous-région (1); réunion d'experts chargés d'examiner les effets des politiques macroéconomiques sur la protection sociale dans la sous-région (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

- i) Publications en série : étude sur les tendances et les problèmes dans le secteur agricole de certains pays de la sous-région : les systèmes alimentaires et agricoles durables et inclusifs et leur rôle en matière de sécurité alimentaire (1); étude sur les tendances concernant l'intégration régionale et les accords commerciaux au Mexique, en Amérique centrale ou dans certains pays de la sous-région (1); étude sur les faits nouveaux et les perspectives macroéconomiques dans ce domaine en Amérique centrale (2);
- ii) Publications isolées : étude sur l'accès à l'éducation, aux services de santé, au logement et aux services sociaux et évaluation des politiques visant à mieux garantir que l'État fournira ces services, une attention particulière étant portée aux inégalités dont sont victimes les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine (1); étude sur l'intégration éventuelle dans des chaînes de valorisation mondiale : défis et possibilités pour la sous-région (1); étude sur des questions nouvelles concernant les politiques macroéconomiques de développement au Mexique, en Amérique centrale ou dans certains pays de la sous-région (1); étude sur les questions fondamentales en matière de développement économique et les options en matière de politique générale à Cuba, en Haïti ou dans un autre pays de la sous-région (1); étude sur les possibilités de promotion des changements structurels grâce à l'apparition de nouveaux secteurs économiques dans la sous-région (1); étude sur les politiques et les incitations visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et l'égalité des sexes sur le marché du travail et au stade de la conception de budgets nationaux tenant compte de la problématique hommes-femmes (1); étude sur les politiques de développement productif dans certains pays de la sous-région (1); étude sur les possibilités de réduction des risques dans le secteur agricole dans certains pays de la sous-région (1); étude sur certains aspects de la croissance économique et de l'évolution culturelle dans certains pays de la sous-région (1); étude sur les inégalités et les défis en matière de développement social dans la sous-région, compte tenu du programme de développement pour l'après-2015, mettant particulièrement l'accent sur l'exclusion et les inégalités sociales en milieu urbain et dans des grandes villes (1); étude sur la conception et l'application de politiques et de programmes de soutien des revenus, principalement axée sur les retraites sociales et l'assurance chômage (1); étude sur le rôle de la science, de la technique et de l'innovation en matière de promotion des changements structurels dans la sous-région (1); mise en œuvre des objectifs relatifs à l'énergie durable et progrès réalisés dans

certaines pays de la région (accès à l'énergie moderne, énergie renouvelable, emploi efficient et rationnel de l'énergie) (1); évaluation de la transition énergétique, de l'intégration énergétique et des synergies entre programmes nationaux relatifs à l'énergie dans certains pays de la sous-région (1); recensement des possibilités de renforcer une adaptation inclusive et durable aux changements climatiques, qui pourra comporter une transition vers des économies à faible émission de carbone dans certains pays de la région (1); étude visant à contribuer à la conception de politiques publiques relatives aux changements climatiques propres à stimuler conjointement la réalisation des objectifs de développement durable et l'essor économique de certains secteurs dans des pays de la sous-région (1);

- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : notes sur l'évolution macroéconomique récente dans les pays de la sous-région en 2015 et perspectives pour 2016, qui serviront d'apport aux éditions 2016 des publications intitulées *Economic Survey of Latin America and the Caribbean* et *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean* (10); notes sur l'évolution macroéconomique récente des pays de la sous-région en 2016 et perspectives pour 2017, qui serviront d'apport aux éditions 2017 des publications intitulées *Economic Survey of Latin America and the Caribbean* et *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean* (10);
  - iv) Activités ou documentation techniques : poursuite de l'institutionnalisation et de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des connaissances et du suivi annuel des résultats, l'objectif étant d'actualiser et d'étoffer ladite stratégie (1); publication du rapport annuel sur les activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en République dominicaine, en Haïti et au Mexique (2); gestion et actualisation des bases de données de la CEPALC (1); gestion et actualisation de la base de données sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire des pays de la région, l'accent étant mis sur la ventilation des données par zone géographique et par sexe (2); gestion et actualisation de la base de données sur les changements climatiques dans la sous-région (2); gestion et actualisation de la base de données sur les statistiques économiques et les comptes de la nation des pays de la sous-région (2); gestion et actualisation de la base de données sur les indicateurs sociaux des pays de la sous-région, l'accent étant mis sur les indicateurs multidimensionnels du développement social (2); gestion et actualisation de la base de données sur le secteur de l'énergie électrique des pays de la sous-région (2); gestion et actualisation de la base de données sur le secteur des hydrocarbures dans les pays de la sous-région (2); gestion et actualisation de la base de données sur les échanges et l'intégration des pays de la sous-région (2); actualisation du cours en ligne sur l'élaboration et l'évaluation d'une politique sociale axée sur le respect des droits de l'homme (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prestation de services de coopération technique aux organismes et mécanismes de coopération régionale qui en font la demande, dont les forums de l'énergie du SICA, le Projet d'intégration et de développement mésoaméricain et l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) (1); fourniture de services de coopération technique aux pays de la sous-région et à d'autres parties prenantes qui en font la demande concernant : la viabilité économique, écologique et sociale du secteur de l'énergie (1); le renforcement de leurs capacités à concevoir et à appliquer des politiques macroéconomiques et macroprudentielles et à assurer le développement et l'intégration économiques (1); l'agriculture, la sécurité alimentaire, le développement

rural, les statistiques connexes et d'autres questions (1); le commerce international, les processus d'intégration, le contrôle des échanges et la formation relative aux bases de données de la CEPALC (1); les politiques visant à renforcer les capacités institutionnelles et techniques en matière de protection sociale, d'égalité des sexes et d'inclusion sociale fondée sur les droits, un accent particulier étant mis sur les peuples autochtones (1); les possibilités d'intervention face aux changements climatiques, notamment une adaptation inclusive et durable propre à assurer la transition vers des économies à faible émission de carbone et le renforcement des avantages multiples qui en découlent (1); les politiques sectorielles, en particulier les stratégies et programmes visant à renforcer le développement industriel, le changement structurel, la productivité et les instruments d'analyse correspondants (1);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : renforcement des institutions et des capacités des pays de la sous-région et d'autres parties prenantes concernant les options de politique générale aux fins d'une adaptation inclusive et durable aux changements climatiques ainsi qu'une transition appropriée vers des économies à faible émission de carbone et le renforcement des avantages multiples en découlant (1);
- iii) Projets opérationnels : des projets opérationnels seront mis en œuvre dans les secteurs ci-après :
  - a. La conception de politiques visant à respecter les droits des peuples autochtones et à réduire les inégalités d'ordre social et économique dont sont victimes les peuples autochtones et les personnes d'ascendance africaine (1);
  - b. L'inégalité sociale et la pauvreté en milieu urbain dans la région (1);
  - c. La croissance inclusive, l'agro-industrie et les chaînes de valorisation participatives, l'accent étant mis sur la promotion de l'emploi et l'inclusion sociale des petits producteurs et des coopératives de producteurs dans quatre pays sélectionnés (soit 8 chaînes de valorisation) d'Amérique latine et des Caraïbes (1).

21.157 La répartition des ressources pour le sous-programme 12 est indiquée dans le tableau 21.34.

Tableau 21.34 **Ressources nécessaires : sous-programme 12**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	8 812,9	8 812,9	45	45
Autres objets de dépense	536,9	516,9	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>9 349,8</b>	<b>9 329,8</b>	<b>45</b>	<b>45</b>
Ressources extrabudgétaires	1 238,3	1 238,3	3	3
<b>Total</b>	<b>10 588,1</b>	<b>10 542,4</b>	<b>48</b>	<b>48</b>

21.158 Le montant prévu (9 329 800 dollars) fait apparaître une diminution de 20 000 dollars et permettra de financer 45 postes (1 D-1, 2 P-5, 7 P-4, 8 P-3, 6 P-2 et 21 AL) (8 812 900 dollars) et des objets

de dépense autres que les postes, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (516 900 dollars).

- 21.159 La baisse de 20 000 dollars tient à la réduction des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des nouvelles règles régissant les conditions de voyage en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.
- 21.160 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant 1 212 600 dollars serviront à fournir des services consultatifs et des services de coopération technique aux pays qui en font la demande, à appuyer des activités de formation et à renforcer les moyens dont disposent les organismes publics et les organes sous-régionaux pour traiter de problèmes économiques et sociaux, en particulier l'égalité multidimensionnelle (l'égalité entre sexes, ethnies et territoires) et la réduction de la pauvreté; pour concevoir et appliquer des politiques macroéconomiques et macroprudentielles, ainsi que des politiques d'intégration économique; pour analyser les options de politique générale concernant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets. En outre, les projets de coopération technique comporteront des mesures spécifiques dans les domaines de la croissance inclusive, de l'agro-industrie et des chaînes de valorisation participatives, l'accent étant mis sur la promotion de l'emploi et l'inclusion financière des petits exploitants et des coopératives d'exploitants; des mesures viseront également à analyser les inégalités sociales et la pauvreté en milieu urbain et à promouvoir la prise en compte des droits des peuples autochtones et des personnes d'ascendance africaine.

### **Sous-programme 13 Activités sous-régionales dans les Caraïbes**

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 440 500 dollars**

- 21.161 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Bureau sous-régional de la CEPALC pour les Caraïbes.
- 21.162 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 13 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

**Tableau 21.35 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Renforcer le processus de développement durable dans les Caraïbes et resserrer la coopération de la sous-région avec l'Amérique latine

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
		<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>	
a) Renforcement de la capacité des pays de la sous-région de traiter les problèmes de développement économique, social et environnemental	i) Augmentation du nombre de politiques, de mesures et d'initiatives qu'élaborent, adoptent ou actualisent les pays dans les domaines du développement économique, social et environnemental conformément aux analyses ou aux recommandations de la CEPALC	Objectif	12	11	–
		Estimation		11	–
		Résultats effectifs			–

	ii) Augmentation du nombre d'institutions gouvernementales, de décideurs et d'autres parties prenantes déclarant avoir bénéficié des produits et des services de la CEPALC dans leurs efforts de promotion du développement économique, social et environnemental	Objectif	9	9	–
		Estimation		9	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement de la capacité institutionnelle des pays de la sous-région de donner suite aux grands accords internationaux dans les domaines économique, social et environnemental	Augmentation du nombre de politiques, de mesures ou initiatives adoptées ou actualisées conformément aux analyses et recommandations de la CEPALC pour donner suite aux grands accords internationaux dans les domaines économique, social et environnemental	Objectif	11	–	–
		Estimation		10	–
		Résultats effectifs			–
c) Renforcement de la concertation, de la coopération et de la collaboration dans la sous-région des Caraïbes pour venir à bout des problèmes de développement économique, social et environnemental	Augmentation du nombre d'institutions et autres parties prenantes caribéennes engagées dans des concertations sous-régionales ou les mécanismes de collaboration coordonnés par la CEPALC	Objectif	10	–	–
		Estimation		9	–
		Résultats effectifs			–

### Facteurs externes

- 21.163 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les relations qu'entretiennent la CEPALC et les principales autorités nationales et la confiance qu'ils se témoignent sont maintenues; b) la collaboration et la coopération entre les organisations régionales et les organisations internationales intervenant dans la sous-région, qui sont essentielles au succès du sous-programme, sont renforcées.

### Produits

21.164 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Services fonctionnels pour les réunions : réunion du Comité de surveillance du Comité de développement et de coopération des Caraïbes, y compris élaboration de rapports à son intention (1); session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes, y compris élaboration de rapports à son intention (1);
  - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunion sur la diversification du produit touristique dans les secteurs non traditionnels des Caraïbes (1); réunion sur les modes de financement novateurs du développement durable compte tenu des difficultés rencontrées par les pays à revenu intermédiaire des Caraïbes (1); réunion sur le suivi des accords commerciaux et l'intégration régionale pour un développement durable des économies caribéennes dans le cadre de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (1); réunion sur la planification du cycle de recensement de 2020 dans les Caraïbes (1); réunion sur les aspects qualitatif et quantitatif de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits

États insulaires en développement, de la Stratégie de Maurice et des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) (1); réunion consacrée à des questions relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement des Caraïbes (1); réunion consacrée à des questions relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans les Caraïbes (1); réunion consacrée aux activités de création en tant que pilier d'une croissance soutenue et de la diversification des économies caribéennes (1); réunion sur l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées dans les Caraïbes (1); réunion sur le thème d'une protection sociale sans laissés-pour-compte dans les Caraïbes (1); réunion sur la réforme des politiques commerciales en vue de rendre les Caraïbes plus compétitives (1); réunion consacrée à l'examen de questions relatives à l'égalité des sexes et au développement dans les Caraïbes (1); réunion sous-régionale consacrée à l'examen de l'application de la Charte de San José des droits des personnes âgées en Amérique latine et dans les Caraïbes (1); réunion de la Table ronde sur le développement des Caraïbes (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

- i) Publications en série : publication sur certains objectifs de développement durable et leur mise en œuvre dans les Caraïbes (1); étude portant sur des questions relatives à l'égalité des sexes et au développement dans les Caraïbes (1); *Economic Survey of the Caribbean, 2016* (1); *Economic Survey of the Caribbean, 2017* (1); *Caribbean Development Report* (1); *Preliminary Overview of the Caribbean, 2016* (1); *Preliminary Overview of the Caribbean, 2017* (1);
- ii) Publications isolées : étude de la diversification du produit touristique dans les secteurs non traditionnels des Caraïbes (1); étude de la protection sociale sans laissés-pour-compte dans les Caraïbes (1); étude des modes de financement novateurs du développement durable sur fond des difficultés rencontrées par les pays à revenu intermédiaire des Caraïbes (1); étude du suivi des accords commerciaux et de l'intégration régionale pour un développement durable des économies caribéennes dans le cadre du Programme d'action de la Barbade, de la Stratégie de Maurice et des Orientations de Samoa (1); étude de la planification du cycle de recensement de 2020 dans les Caraïbes (1); étude des aspects qualitatif et quantitatif de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade, de la Stratégie de Maurice et des Orientations de Samoa (1); étude portant sur des questions relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement des Caraïbes (1); étude portant sur des questions relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans les Caraïbes (1); étude portant sur les activités de création en tant que pilier d'une croissance soutenue et de la diversification des économies caribéennes (1); étude de l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées dans les Caraïbes (1); étude portant sur la réforme des politiques commerciales en vue de rendre les Caraïbes plus compétitives (1); examen régional de l'application de la Charte de San José des droits des personnes âgées en Amérique latine et dans les Caraïbes (1);
- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : catalogue des services d'assistance disponibles pour l'instauration d'une société de l'information et une économie du savoir dans les Caraïbes (1); *ECLAC Focus on the Caribbean, 2016* (4); *ECLAC Focus in the Caribbean, 2017* (4); bulletins d'information (ECLAC Newsletter) sur des questions économiques, environnementales et sociales, la gestion du savoir et le développement des statistiques pour 2016 (12); bulletins d'information (ECLAC Newsletter) sur des questions économiques, environnementales

et sociales, la gestion du savoir et le développement des statistiques pour 2017 (12); notes d'information sur :

- a. Le développement économique dans les Caraïbes (1);
  - b. La gestion du savoir dans les Caraïbes (1);
  - c. Le développement social dans les Caraïbes (1);
  - d. Les statistiques dans les Caraïbes (1);
  - e. Le développement durable dans les Caraïbes (1);
- iv) Activités ou documentation techniques : élaboration de supports d'enseignement et d'informations sur les questions mises en évidence dans le Programme d'action de la Barbade, la Stratégie de Maurice et les Orientations de Samoa, l'accent étant mis sur l'énergie, le tourisme, l'eau et la gestion des déchets (1); mise à jour :
- a. D'indicateurs statistiques (2);
  - b. De la banque de connaissances pour les Caraïbes (2);
  - c. D'outils relatifs à la société du savoir (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture aux pays qui en font la demande d'une coopération et d'une assistance technique dans les domaines suivants :
    - a. Mise en valeur de l'environnement, préparation en prévision de catastrophes et réduction des risques de catastrophe (1);
    - b. Statistique et développement des statistiques dans la région (1);
    - c. Les technologies de l'information et des communications au service du développement, de la société de l'information et de l'économie du savoir (1);
    - d. Politiques macroéconomiques et intégration régionale (1);
    - e. Développement social, population, égalité entre les sexes et développement dans la région (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : séminaire sur les risques de catastrophe et le renforcement de la résilience dans les Caraïbes (1); atelier sur l'application de la méthode actualisée d'évaluation des dommages et des pertes de la CEPALC (1); séminaire sur la science, la technique et l'innovation au service du développement durable (1); ateliers de formation sur des questions de statistique (1); atelier consacré à l'utilisation de la base de données TradeCAN et du logiciel MAGIC (Module for the Analysis of Growth of International Commerce) en vue du suivi des accords et des résultats commerciaux (1); stage consacré à des questions relatives aux technologies de l'information et des communications mises au service du développement et à la gestion du savoir dans les Caraïbes (1);
  - iii) Projets opérationnels :
    - a. Efficacité énergétique et énergies renouvelables dans les Caraïbes (1);
    - b. Renforcement des moyens techniques dont disposent certains petits États insulaires des Caraïbes en développement pour la gestion de leurs finances publiques (1).

21.165 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 13 est indiquée dans le tableau 21.36 ci-après.

Tableau 21.36 **Ressources nécessaires : sous-programme 13**

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i> <i>(avant actuali-</i> <i>sation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Budget ordinaire				
Postes	6 589,2	6 891,2	36	37
Autres objets de dépense	564,3	549,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>7 153,5</b>	<b>7 440,5</b>	<b>36</b>	<b>67</b>
Ressources extrabudgétaires	522,7	522,7	1	1
<b>Total</b>	<b>7 676,2</b>	<b>7 963,2</b>	<b>37</b>	<b>38</b>

21.166 Le montant prévu (7 440 500 dollars), en baisse de 287 000 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer 37 postes (1 D-1, 1 P-5, 7 P-4, 5 P-3, 4 P-2 et 19 AL) (6 891 200 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (549 300 dollars).

21.167 L'augmentation nette de 287 000 dollars tient au fait qu'il est proposé de transférer un poste P-4 de la Division du développement économique à Santiago (sous-programme 3) au Bureau sous-régional pour les Caraïbes (sous-programme 13) où il sera occupé par un économiste (302 000 dollars); elle est en partie annulée par la réduction des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale (15 000 dollars).

21.168 Durant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 522 700 dollars serviront à financer, pour les pays qui en font la demande, la fourniture de services de conseil et de coopération technique, des activités de formation et le renforcement des capacités des organes gouvernementaux dans les domaines suivants : les politiques macroéconomiques et d'intégration régionale, l'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins du développement et de l'instauration d'une société de l'information et d'une économie du savoir; les questions sociales; la population; l'égalité des sexes et le développement dans la région. Une attention particulière sera accordée aux questions liées à la gestion du savoir dans les Caraïbes en vue du suivi des accords et des résultats commerciaux, aux migrations, à l'établissement d'indicateurs de la protection sociale pour les Caraïbes et, pour certains pays des Caraïbes, à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Par ailleurs, des activités seront entreprises dans le cadre de projets de coopération technique en vue de renforcer les capacités des gestionnaires des finances publiques de certains pays caribéens et d'étudier des mécanismes nouveaux et novateurs pour le financement des projets nationaux relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

### Sous-programme 14 Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous régionales

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 493 900 dollars*

- 21.169 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Bureau du Secrétaire exécutif et au Secrétaire de la Commission.
- 21.170 Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 14 du programme 18 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 21.37 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

*Objectif de l'Organisation* : Renforcer les mécanismes d'intégration régionale et sous-régionale, leur convergence et la participation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux dialogues politiques interrégionaux et internationaux

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des moyens dont disposent les mécanismes régionaux et sous-régionaux pour approfondir leur intégration et promouvoir leur convergence	i) Augmentation du nombre de produits techniques et opérationnels fournis par la Commission qui sont utilisés pour faciliter le débat régional et parvenir à un consensus sur les questions de développement social et économique et de développement durable, notamment d'égalité des sexes, ainsi que demandé par les mécanismes régionaux et sous-régionaux	Objectif	6	5	–
		Estimation		5	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre d'activités ou d'initiatives auxquelles les divers dispositifs et mécanismes régionaux et sous-régionaux participent en vue de partager des connaissances et des données d'expérience et pour lesquelles ils bénéficient d'un appui logistique de la CEPALC	Objectif	8	7	–
		Estimation		7	–
		Résultats effectifs			–
b) Renforcement du dialogue politique entre les dispositifs régionaux et sous-régionaux, des tiers et des acteurs extrarégionaux	i) Augmentation du nombre de produits techniques et opérationnels fournis par la Commission qui sont utilisés pour faciliter le débat régional avec des tiers, y compris des partenaires ou mécanismes extrarégionaux, sur les questions de développement social et économique et de développement durable, notamment d'égalité des sexes, ainsi que demandé par les mécanismes régionaux et sous-régionaux	Objectif	4	3	–
		Estimation		3	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de fois	Objectif	4	3	–
		Estimation			
		Résultats effectifs			

où des positions arrêtées au niveau régional sont présentées dans le cadre de forums ou de sommets mondiaux avec l'appui technique de la CEPALC	Estimation	3	–
	Résultats effectifs		–

### Facteurs externes

- 21.171 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la situation internationale demeure stable sur les plans politique, social et économique et favorise le dialogue politique, et la coopération continue d'être considérée comme une priorité de manière que d'importants progrès puissent être accomplis sur les questions de développement; b) les pays d'Amérique latine et des Caraïbes continuent d'appuyer les mécanismes de coopération et d'intégration et les dispositifs de convergence régionaux et sous-régionaux, en leur donnant la priorité, afin de parvenir à un développement socioéconomique viable du point de vue de l'environnement; c) la Commission continue à inspirer confiance par ses compétences techniques et analytiques, sa capacité à soutenir les initiatives de convergence de la région et sa contribution à la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale et sous-régionale.

### Produits

- 21.172 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts nationaux des questions socioéconomiques et politiques d'Amérique latines et des Caraïbes en vue d'examiner les résultats obtenus vis-à-vis des indicateurs de progrès vers les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015, ainsi que le rôle des mécanismes et organismes régionaux et sous-régionaux en la matière (1); rencontre annuelle entre des organismes chargés de l'intégration et des experts en la matière (issus des secteurs public et privé et de la société civile), visant à mettre en commun leur expérience des politiques économiques et sociales menées au niveau régional et à en débattre, conformément aux priorités établies dans les programmes de travail de ces organismes pour la période 2016-2017 (2); réunions annuelles d'experts nationaux des questions socioéconomiques et politiques d'Amérique latine et des Caraïbes en vue d'examiner les tendances régionales et sous-régionales et les résultats des organismes à la lumière de leurs indicateurs de succès (2); réunions annuelles avec d'autres parties prenantes régionales (issues du monde de l'entreprise et de la société civile) intéressées par le dialogue birégional avec d'autres interlocuteurs : Europe (réunions CELAC-Union européenne, Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement), Amérique du Nord (Sommet des Amériques), Inde, Chine et autres régions ou pays avec lesquels les organismes souhaitent dialoguer en priorité (2); réunions annuelles entre responsables nationaux et experts en vue d'examiner les mécanismes d'intégration régionaux et sous-régionaux et les relations entre eux et des interlocuteurs prioritaires extérieurs à la région, comme l'Europe (réunions CELAC-Union européenne et Sommet ibéro-américain des chefs d'État et de gouvernement), Amérique du Nord (Sommet des Amériques), l'Inde, la Chine, et la manière dont ils sont perçus au niveau mondial (2);
  - b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
    - i) Publications isolées : étude des activités, stratégies et résultats, par secteur, des organismes d'intégration régionaux et sous-régionaux (1); étude de la portée potentielle des initiatives de convergence des organismes d'intégration régionaux et sous-régionaux et examen des processus correspondants (1); études des relations entre la région de

l'Amérique latine et des Caraïbes et les régions ou groupes de pays à traiter en priorité dans les processus d'intégration (2);

- ii) Activités ou documentation techniques : apport, à la demande d'États et d'organismes, de contributions de fond aux réunions intergouvernementales sur l'intégration et la coopération (1); apport, à la demande, de contributions de fond aux réunions régionales ou sous-régionales avec des parties prenantes extérieures à la région et des tierces parties, en collaboration avec d'autres organismes (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
  - i) Services consultatifs : fourniture aux pays de la région, aux entreprises et à toute autre partie intéressée de services de coopération technique liés aux stratégies de convergence des mécanismes régionaux et sous-régionaux, s'agissant notamment de leur interaction avec des parties prenantes et tierces parties extérieures à la région (1); fourniture, sur demande, de services de coopération technique dans des domaines relevant du mandat de la Commission aux organismes régionaux et sous-régionaux dans leurs rapports avec des parties prenantes et tierces parties extérieures à la région (1); fourniture, sur demande, de services de coopération technique dans des domaines relevant du mandat de la Commission aux mécanismes et organismes régionaux et sous-régionaux (1); fourniture aux pays de la région, aux entreprises et à d'autres parties intéressées de services de coopération technique liés aux stratégies de convergence de tous les mécanismes régionaux et sous-régionaux (1);
  - ii) Stages, séminaires et ateliers : coopération avec les organismes gouvernementaux et les mécanismes et organismes régionaux et sous-régionaux dans l'organisation de stages et de séminaires sur les stratégies relatives aux parties prenantes et tierces parties extérieures à la région (1); coopération avec les organismes publics et les mécanismes et organismes régionaux et sous-régionaux dans l'organisation de stages et de séminaires sur les stratégies et processus de convergence et d'intégration (1).

21.173 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 14 est indiquée dans le tableau 21.38 ci-après.

Tableau 21.38 **Ressources nécessaires : sous-programme 14**

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)		2014-2015	2016-2017
	2014-2015	2016-2017		
Budget ordinaire				
Postes	369,5	369,5	2	2
Autres objets de dépense	129,4	124,4	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>498,9</b>	<b>493,9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Ressources extrabudgétaires	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>498,9</b>	<b>493,9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

21.174 Le montant de 493 900 dollars prévu permettrait de financer 2 postes (1 P-3 et 1 AL) (369 500 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts et les voyages (124 400 dollars).

- 21.175 La diminution de 5 000 dollars tient à la réduction des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion et d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit pour 2016-2017, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale.

## **D. Appui au programme**

### ***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 40 111 500 dollars***

- 21.176 Les activités menées au titre de l'appui au programme comprennent des services de conférence, des services de bibliothèque, la gestion des activités de coopération technique, des services administratifs et des services communs.
- 21.177 Il s'agit des activités suivantes :
- a) Services de conférence : services fonctionnels pour les réunions d'organes intergouvernementaux de la CEPALC; fourniture de services de conférence à la CEPALC et au programme de publications; distribution des publications de la CEPALC et du Siège de l'ONU;
  - b) Services de bibliothèque : fourniture d'informations au personnel de la CEPALC et aux utilisateurs externes, publication périodique de bulletins et de bibliographies et prestation de services en ligne aux utilisateurs à distance. La bibliothèque de la CEPALC fait en outre office de bibliothèque dépositaire des publications des Nations Unies au Chili, concentrant toute la documentation officielle produite par l'Organisation;
  - c) Gestion des activités de coopération technique, qui sont conçues de façon à ce que des ressources extrabudgétaires permettent de compléter les travaux imputés sur le budget ordinaire. Cette composante a pour but de renforcer et d'élargir le programme de recherche sur les questions économiques, sociales et environnementales et d'assurer que les résultats de la recherche sont appliqués aux services consultatifs et de formation offerts aux États membres de la CEPALC;
  - d) Services administratifs et communs : gestion et coordination générale des services administratifs, élaboration de politiques et établissement des orientations de gestion et d'administration à la CEPALC, gestion des ressources humaines, gestion financière, services d'appui généraux, formation linguistique, activités d'information en ligne, mise en application des normes IPSAS et préparation à la mise en service d'UMOJA.

## **Produits**

- 21.178 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) *Services de conférence* (budget ordinaire) : ces activités relèvent du Groupe des services de conférence et de la Division des publications et des services Web, à Santiago, et du Groupe des services d'édition et de conférence, à Mexico. Il s'agit essentiellement : i) d'assurer des services techniques aux réunions des organes directeurs et des organes subsidiaires de la CEPALC, y compris traduction, interprétation, édition et rédaction de procès-verbaux; ii) d'assurer des services de conférence aux réunions intergouvernementales tenues sous les auspices de la CEPALC, y compris les services susmentionnés; iii) d'exécuter le programme de publication de la CEPALC et de distribuer ses publications; iv) de collaborer avec le Groupe des ventes des Nations Unies dans la distribution commerciale et la diffusion des publications des Nations Unies;

- b) *Services de bibliothèque* (budget ordinaire). Les services de bibliothèque sont fournis au personnel de la CEPALC et aux utilisateurs externes dans les bibliothèques de Santiago et de Mexico. Les activités comprennent : la publication de bulletins et de bibliographies; la fourniture de services en ligne à des utilisateurs à distance; la gestion de la bibliothèque dépositaire des Nations Unies au Chili; la conclusion d'accords de coopération avec d'autres bibliothèques de la sous-région; la diffusion de la documentation de fond de la CEPALC; le traitement des ressources bibliographiques et informations externes à l'appui des activités de fond de la Commission dans la sous-région; les réponses aux demandes de références; la publication de bulletins et bibliographies sous forme électronique; et la mise à jour quotidienne de la section du site de la CEPALC consacrée à la Bibliothèque;
- c) *Gestion des activités de coopération technique* (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires). Ces activités sont menées par le Groupe de la gestion des projets de la Division des opérations et de la planification des programmes, celle-ci gérant également la partie du programme ordinaire de coopération technique (chapitre 23 du budget-programme) qui concerne la CEPALC. En effet, le programme de coopération technique de la CEPALC dans son ensemble est conçu de telle sorte que les ressources extrabudgétaires permettent de compléter les travaux imputés sur le budget ordinaire. Il y a donc cohérence, tant au niveau de la programmation que du fond, entre ces deux volets de la coopération technique, qui ont été conçus dans la même optique et partagent les mêmes priorités de fond, leurs sous-programmes appliquant le même cadre logique. Le programme est destiné à renforcer et à élargir les recherches sur les questions économiques et sociales et à assurer que leurs résultats sont appliqués aux services consultatifs et de formation offerts aux États membres de la CEPALC. Il facilite l'intégration des activités de fond financées au moyen des ressources extrabudgétaires à celles qui sont imputées sur le budget ordinaire et aide également à maintenir un équilibre entre la recherche de fond et les activités opérationnelles, afin qu'elles se renforcent mutuellement. Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :
- i) Publication de rapports sur les activités menées par les organes de la CEPALC afin de soutenir et promouvoir la coopération technique entre pays en développement aux niveaux régional, sous-régional et national; mise en place de mécanismes institutionnels relatifs aux activités de coopération technique en cours dans les pays en développement membres de la CEPALC; conduite dans la région d'activités opérationnelles visant à promouvoir la coopération interrégionale;
  - ii) Coordination avec les responsables de la coopération technique dans d'autres commissions régionales en vue de promouvoir les activités de coopération interrégionale;
  - iii) Consultations avec d'autres organisations régionales qui assurent des activités de coopération technique en Amérique latine et dans les Caraïbes, en vue de dégager les priorités à inscrire au programme régional;
  - iv) Collaboration avec les unités opérationnelles des organes de la CEPALC et des bureaux sous-régionaux, en vue de promouvoir et de soutenir la coopération technique entre les composantes chargées des pays en développement dans le programme de travail de la CEPALC;
  - v) Fourniture d'assistance aux pouvoirs publics en vue de déterminer les demandes et les possibilités de coopération technique et de proposer des projets;
  - vi) Mise au point d'accords et de propositions concernant des projets, dans le respect des règles et procédures financières de l'organisation, de l'institution ou de l'État fournissant des fonds et de l'ONU;

- vii) Établissement de budgets pour les activités extrabudgétaires;
- viii) Suivi de l'exécution des projets;
- ix) Administration des ressources extrabudgétaires en étroite collaboration avec les unités opérationnelles chargées de l'exécution des projets financés au moyen des ressources extrabudgétaires;
- d) *Services administratifs et communs* (budget ordinaire). Les activités principales de la Division de l'administration à la CEPALC (Santiago) sont les suivantes :
  - i) Gestion et coordination générales des services administratifs, élaboration de politiques et définition des orientations de gestion et d'administration à la CEPALC et supervision des activités administratives des deux sièges sous-régionaux de la CEPALC à Mexico et Port of Spain, de quatre bureaux nationaux et d'un bureau de liaison;
  - ii) Gestion des ressources humaines : recrutement, placement et organisation des carrières du personnel, administration et classement du personnel, tenue à jour du système de classement appliqué aux postes des services généraux selon l'instruction administrative [ST/AI/410](#), gestion du programme de stages, fourniture de soins médicaux et d'assistance aux employés, prestation de conseils d'ordre général et individuel;
  - iii) Gestion et contrôle financiers moyennant l'établissement de procédures de contrôle et de gestion de ressources ordinaires et extrabudgétaires, application du règlement financier, établissement de rapports financiers et comptabilité, y compris services de trésorerie; mise en application des normes IPSAS et préparation à la mise en service d'UMOJA;
  - iv) Services généraux d'appui : communications et transports; achats, gestion et entretien des infrastructures, gestion des archives et des dossiers;
  - v) Formation linguistique dans tous les lieux d'affectation de la CEPALC, sauf les activités de formation financées au niveau central et dirigées par le Bureau de la gestion des ressources humaines;
  - vi) Activités liées aux informations sur support électronique menées par la Section de l'information électronique en consultation avec le Comité de gestion de l'information de la CEPALC, dont les activités principales consistent en ce qui suit : conseiller le Secrétaire exécutif sur l'élaboration des politiques relatives aux processus d'automatisation à la CEPALC; fournir des conseils techniques et des services d'appui au personnel opérationnel, en veillant au bon fonctionnement des outils techniques de la CEPALC, notamment le site Web, l'accès Internet et les services de communication; superviser la maintenance du matériel informatique de la CEPALC et veiller à la sécurité de ses systèmes informatiques.

21.179 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 21.39 ci-après.

Tableau 21.39 Ressources nécessaires : appui au programme

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	28 215,6	27 139,6	177	175
Autres objets de dépense	13 044,1	12 971,9	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>41 259,7</b>	<b>40 111,5</b>	<b>177</b>	<b>175</b>
Ressources extrabudgétaires	890,5	890,5	12	10
<b>Total</b>	<b>42 150,2</b>	<b>41 002,0</b>	<b>189</b>	<b>185</b>

21.180 Le montant prévu (40 111 500 dollars), en baisse de 1 148 200 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettra de financer 175 postes (1 D-1, 6 P-5, 11 P-4, 9 P-3, 14 P-2, 2 AN et 132 AL) (27 139 600 dollars) et d'autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les dépenses de représentation, les fournitures et accessoires et le mobilier et le matériel (12 971 900 dollars).

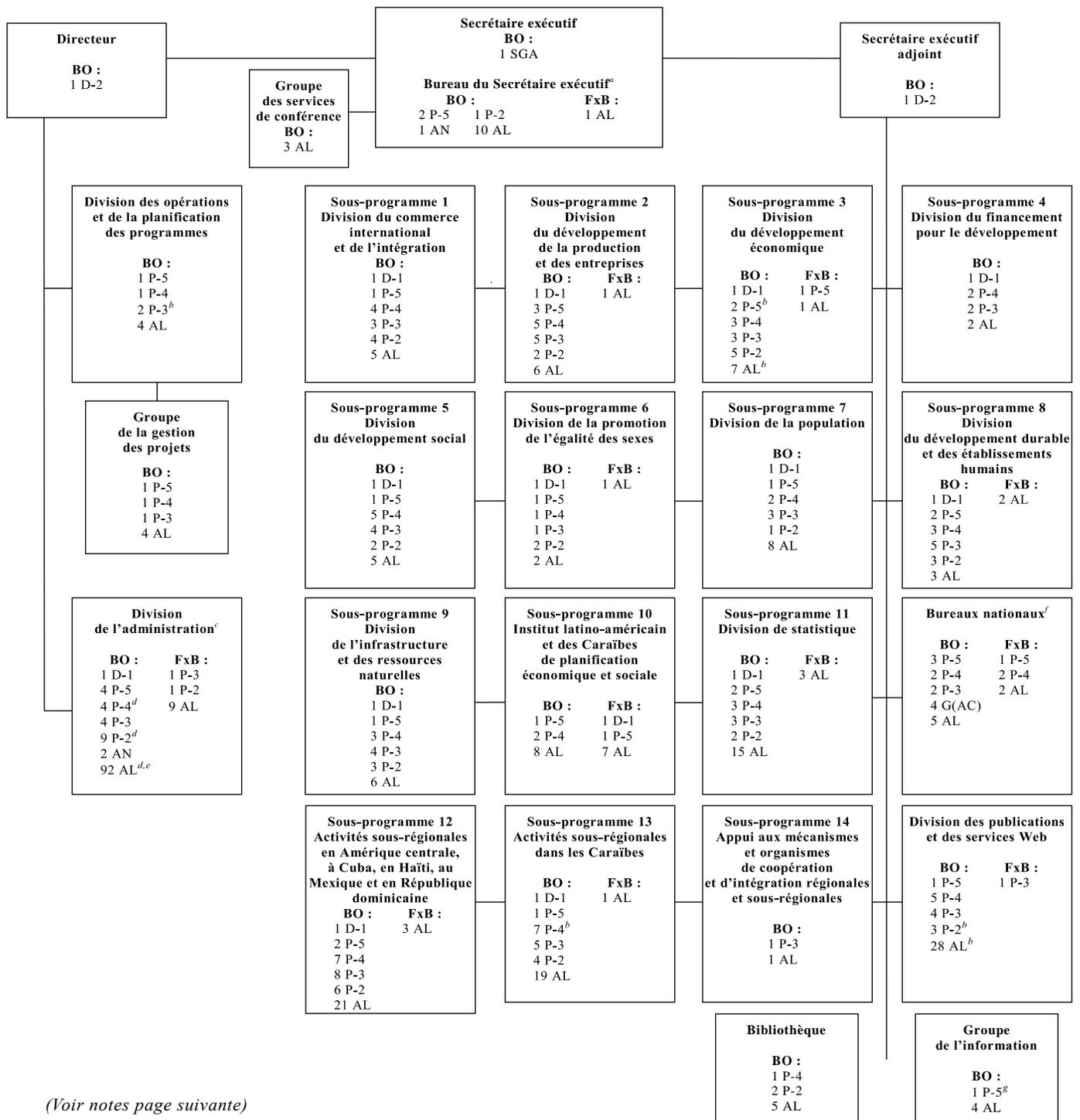
21.181 La diminution nette de 1 148 200 dollars tient à ce qui suit :

- a) Diminution des montants prévus au titre des postes (1 076 000 dollars) en raison des propositions suivantes :
  - i) Gel des recrutements pour un certain nombre de postes (706 500 dollars);
  - ii) Perte par transfert d'un poste P-3 du Groupe de la gestion des projets (appui au programme) à la Division des opérations et de la planification des programmes (direction exécutive et administration) (237 200 dollars);
  - iii) Perte par transfert d'un poste d'agent local des services d'appui généraux (appui au programme) à la Division du développement économique (sous-programme 3) (132 300 dollars);
- b) Diminution nette des montants prévus au titre des autres objets de dépense (72 200 dollars) compte tenu de la baisse prévue aux rubriques Services contractuels (17 400 dollars), Frais généraux de fonctionnement (58 000 dollars), Fournitures et accessoires (74 900 dollars), qui est en partie annulée par une augmentation aux rubriques Personnel temporaire (autre que pour les réunions) (7 200 dollars), Voyages (2 100 dollars) et Mobilier et matériel (68 800 dollars).

21.182 Pendant l'exercice 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 890 500 dollars serviraient à couvrir les frais d'appui au programme liés à différents projets de coopération technique.

## Annexe I

## Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017



(Voir notes page suivante)

*(Notes de l'annexe I)*

*Abréviations* : AL = Agent local, AN = Administrateur recruté sur le plan national, BO = Budget ordinaire, G(AC) = Agent des services généraux (Autres classes), RxB = Ressources extrabudgétaires, SGA = Secrétaire général adjoint.

<sup>a</sup> Comprend le Bureau du Secrétaire de la Commission.

<sup>b</sup> Postes transférés.

<sup>c</sup> Comprend les services administratifs de Buenos Aires, Bogota, Brasilia, Santiago, Mexico, Port of Spain, Montevideo et Washington; la bibliothèque de Mexico; la Section de l'informatique de la CEPALC; l'appui et la gestion du SIG; et le Groupe des services de conférence, de documentation et d'édition à Mexico.

<sup>d</sup> Postes gelés.

<sup>e</sup> Postes supprimés.

<sup>f</sup> Comprend les bureaux de la CEPALC à Buenos Aires, Brasilia, Bogota, Washington et Montevideo.

<sup>g</sup> Poste P-4 reclassé à P-5 au Groupe de l'information.

**Annexe II****État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle**

---

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

---

**Bureau des services de contrôle interne**

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes devrait engager la révision de la circulaire [ST/SGB/2000/5](#) du Secrétaire général pour y intégrer les changements organisationnels intervenus depuis 2000 (recommandation 1)

La CEPALC a accepté la recommandation et procède actuellement à la révision de la circulaire [ST/SGB/2000/5](#) pour y intégrer les changements organisationnels. Cette révision devrait s'achever avant la fin de 2015.

---

## Annexe III

### Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017

<i>A/68/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
<b>Production et innovation</b>			
21.74 b) i)	Étude des politiques de développement de la production de certains sous-secteurs et pays de la région	1	Caduc. Ce produit a été remplacé par les trois études suivantes (publications isolées) : étude de l'innovation mise au service du développement dans certains sous-secteurs et pays de la région; étude des politiques industrielles mises en œuvre dans la région; et étude des nouvelles technologies, de la production durable et de l'innovation au service du développement.
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>	
<b>Intégration de la problématique hommes-femmes dans le développement régional</b>			
21.111 a) ii)	Réunions interinstitutions avec les programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies, y compris élaboration de documents de fond et de rapports pertinents (un en 2014 et un en 2015)	2	Caduc. Ce produit sera remplacé par trois réunions préparatoires sous-régionales de la treizième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes et une réunion interinstitutions de coordination des activités de l'Observatoire de l'égalité des sexes.
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>	
<b>Planification de l'administration publique</b>			
21.149 b) i)	Études sur la politique budgétaire, les méthodes de budgétisation et d'évaluation, la planification des politiques publiques et les processus de développement local et régional en Amérique latine et dans les Caraïbes	6	Rationalisé. Ce produit a été regroupé avec deux autres publications isolées pour devenir un produit non récurrent consacré aux questions suivantes : gestion publique au service d'un État moderne, efficace et ouvert; planification de

<i>A/68/6 (Sect. 21), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			l'investissement dans l'infrastructure aux fins du développement; intégration régionale et planification du développement; renforcement des capacités de gestion publique; géographie et égalité; approches méthodologiques applicables au suivi et à l'évaluation des programmes et politiques; planification de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 : une approche territoriale; intégration de la problématique hommes-femmes dans la gestion et la planification publiques (10)
<b>Total partiel</b>		<b>6</b>	
<b>Appui aux mécanismes et organismes de coopération et d'intégration régionales et sous-régionales</b>			
21.187 a)	Réunions d'experts nationaux des questions socioéconomiques et politiques d'Amérique latine et des Caraïbes en vue d'examiner les tendances régionales et sous-régionales et les résultats des organismes à la lumière de leurs indicateurs de succès	1	Le produit a été par inadvertance rangé pour l'exercice 2014-2015 parmi les produits récurrents; il sera reformulé comme produit non récurrent de l'exercice 2016-2017 sous l'intitulé suivant : « Réunions annuelles d'experts nationaux des questions socioéconomiques et politiques d'Amérique latine et des Caraïbes en vue d'examiner les tendances régionales et sous-régionales et les résultats des organismes à la lumière de leurs indicateurs de succès ».
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>	
<b>Total</b>		<b>10</b>	